

AL JALYA

NUMERO SPECIAL

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION



DES MAROCAINS EN FRANCE

AL MAGHRIBIA



Photo Pierre Hasbi

**Marrakech: «Mon fils
est en train de mourir et il sourit»**

INTRODUCTION AU DOSSIER DE PRESSE SUR LA GREVE DE LA FAIM

DES PRISONNIERS POLITIQUES MAROCAINS

CE dossier élaboré par le comité de rédaction du journal de l'AMF "AL JALYA" contient dans un premier volet un éditorial sur la grève de la faim. le deuxième volet des communiqués des prisonniers politiques et leurs familles. Le troisième volet fait état des articles de la presse Française. Le quatrième volet la solidarité qui s'est manifestée en Europe.

L'élaboration de ce dossier est mue par la volonté de l'AMF de populariser les luttes du peuple marocain et de sensibiliser l'immigration marocaine et l'opinion française sur la situation répressive que vit le peuple marocain et qui est on ne peut mieux un éloquent démenti du prétendu "processus démocratique".

Cela d'autant plus, que sortis de leur profond sommeil, d'aucuns, aujourd'hui, tentent d'appeler l'immigration marocaine à participer à cette fallacieuse farce électorale aux fins de se faire une carrière politique sur son dos.

Pour notre part, seule l'action de conscientisation quotidienne et permanente est à même de fournir aux travailleurs que nous sommes les moyens de sortie des marécages de l'exploitation et de l'oppression dans les quelles on veut nous maintenir.

NOUS REFUSONS LE MARTYR CAR NOUS ENFANTONS LA VIE.

La grève de la faim, ultime moyen de défendre la dignité de l'homme, alors qu'il est entre les mains de l'oppression, au risque même du sacrifice suprême, ne pourrait qu'être louée et glorifiée malgré le caractère dramatique qu'elle consent.

Au Maroc, c'est à ce prix que se fait l'histoire d'une résistance et l'annihilation des luttes de tout un peuple qui souffre.

"Mort à la verticale" comme l'a chanté en poème IBRAHIM AL ANSARI... aujourd'hui pour un peu de lumière, quelques regards de leurs proches et une immense volonté de savoir DOURAÏDI, BELHOUARI et ELMESKINI sont tombés martyrs d'un combat contre l'obscurantisme le plus vil et la barbarie la plus monstrueuse.

Ils sont tous, ces Camarades étalés dans leurs excréments, superbes dans leur intégrité militante et leur droiture intouchable car irréductible, ils sont tous contre le martyr et pour la vie.

A cette vie, que d'aucuns ont aujourd'hui célébré par le sacrifice du sang, nous autres éloignés de la patrie nous nous consacrerons... car si le "délit d'opinion" est aujourd'hui banni par les forces obscures au Maroc, même si la parole s'essouffle, même si le langage devient muet et la voie se tait, nos cœurs ^{et} veux à l'unisson chanteront au prix de leur perte jusqu'à en devenir aphone.

Rien, ni personne, ne saura mieux guider le pas du nouveau-né durant l'enfantement, que la lumière de cette vie pour laquelle nos camarades et amis ont souffert et en sont morts.

GLOIRE A VOUS CAMARADES ET QUE VIVE EN NOUS A JAMAIS
VOTRE EXEMPLE HEROÏQUE.

COMMUNIQUE DE LA PRISON DE MARRAKECH

4 Juillet 1984

Nous, prisonniers politiques de la prison civile de Marrakech, détenus à la suite du soulèvement populaire de janvier par lequel les masses populaires ont matérialisé l'affrontement politique de classe, et dans le cadre de l'agression que mène le régime contre les masses et ses militants; après l'examen de la situation inhumaine que nous vivons à l'intérieur de la prison, qui n'est guère différente de celle des masses laborieuses, et qui réside dans l'absence des conditions minimales de l'existence (information, les visites, situation sanitaire à l'intérieur de la prison) et qui a été aggravée par la mesure arbitraire niant notre droit à l'enseignement, mesure qui est identique à celles prises dans tous les domaines (politiques, économiques et sociales) et destinées à supprimer tous les droits au peuple marocain;

nous considérons que cette situation ne peut plus durer et annonçons que nous entreprenons - à partir du 4 Juillet - une grève de la faim illimitée pour l'amélioration de nos conditions et afin d'imposer nos droits.

signatures:

BELHOUARI Mustapha
HARRAT Lahcen
DOURAIIDI Moulay Boubker
EL JOUHARI Nourreddine
EL ROUZIAMI Ahmed
EL KEDDOUR Habib
SAIF Abderrahime

COMMUNIQUE D'INFORMATION

12 Juillet 1984

Nous, les détenus politiques de la prison de Marrakech, suite à notre situation en prison et face au refus de l'administration pénitentiaire de tout dialogue sérieux et responsable à nos revendications légitimes et justes, nous informons l'opinion publique nationale et internationale que nous entamons une grève de la faim illimitée à partir du jeudi 12 Juillet 1984, jusqu'à la réalisation de nos revendications.

Nous appelons l'opinion nationale et internationale à nous soutenir pour faire aboutir nos revendications afin que triomphe l'esprit d'équité et de justice.

signé:

ELANSARI Brahim
BADAOUI Youssef
ELAMRANI Abdellah
ESSADE Mohamed
ELMHADERE Ahmed
BIARI Abdelkarime
BELBERKE Mohamed
HAJI Othmane
ACHAKE Abderrahmane
MENDABISSE Rachid
ELMOUHIMA Mohamed Abdelilah
BENYOUBE Jamal
NARIDAH Khalid
ESSALHI Omeir
ALLOULE Abderrahime
KHACHALE Ahmed

Marrakech, le 26 Mai 1984

Les Familles des détenus politiques à la suite des événements de
Janvier 1984 à Marrakech

A la suite des événements de Janvier 1984 au Maroc et à Marrakech en particulier, nous tenons à informer votre comité, qui milite en faveur des droits de l'homme, du résultat des procès qui ont été faits à certains de nos enfants au cours de procès arbitraires, les charges retenues dans les dossiers n'ayant aucun fondement. Ces procès se sont tenus à Marrakech devant le tribunal criminel le vendredi 25 Mai à partir de 14 heures ; les familles ont été renvoyées de la salle des audiences à 18 heures; les débats ont continué à huis-clos pour s'achever à 1 heure du matin. Voici le tableau des personnes condamnées et la peine qu'on leur a appliquée :

Nous lançons enfin un appel pressant à tous les esprits épris de justice et de liberté au Maroc et dans le monde pour qu'ils manifestent leur soutien à cette cause afin que triomphe l'esprit, d'équité et de justice. Et nous demandons une aide afin de parvenir à la libération de ces détenus emprisonnés et condamnés injustement.

Nom	prénom	Profession	condamnation à prison
ELYOUNSSI	Mohamed	Avocat	15 ans
ABBAD	Mohamed	Ex-étudiant en chômage	15 ans
MCUFTAH	Abdelmajid	Faysan	15 ans
AHARRATH	El -Hassan	Etudiant	15 ans
Haji	Othmane	Etudiant	12 ans

SUENNICHE	Said	Etudiant	12 ans	
LAKDOUR	El Habib	Etudiant	12 ans	
ETARGI	Abdessamad	Etudiant	10 ans	
N'GUIER	Abderazak	Etudiant	10 ans	
ELMAIFI	Abdelaziz	Employé	10 ans	
BELHOUARI	Mustapha	Etudiant responsable UNEM	10 ans	
ELALOUANI	El Houceine	Etudiant	10 ans	
BOURAI	Moulay-Tahar	Etudiant	10 ans	
ELHAMIDI	Mustapha	Etudiant	10 ans	
BAIF	Abderrahime	Etudiant	10 ans	
ELATROUSSE	Abdellatif	Employé	10 ans	
ELOUHARI	Nouredine	Etudiant	8 ans	
ELNYOUBE	Jamal	Chomeur	8 ans	
ELRIDAN	KHALID	Elève	8 ans	
ELKARI	Abdelkarim	Elève	8 ans	
ELIRA	Abdessamade	Etudiant	5 ans	800 dh
ELITI	Kamal	Elève	5 ans	300 dh
ELOUHIMA	Mod- Abelilah	Elève	5 ans	800 dh
ELFABNANI	Ahmed	Elève	4 ans	400 dh
ELBOUZIANI	Ahmed	Elève	4 ans	400 dh
ELDOAOU	Youssef	Elève	4 ans	400 dh
ELIDRISSI	Moulay-Errachid	Elève	4 ans	400 dh
ELDABISSE	Rachid	Etudiant	3 ans	500 dh
ELMKHALFI	Abdellah	Etudiant	3 ans	500 dh
ELMESSRIOUI	Mohamed	Etudiant	3 ans	500 dh
ELBERKE	Mohamed	Etudiant	3 ans	500 dh
ELMHADERE	Ahmed	Elève	3 ans	500 dh
ELBOUHAMZA	Moulay-Salah	Etudiant	1 an	400 dh
ELANSSARI	Moulay-Brahim	Employé poete	1 an	400 dh
ELKARANDI	Abderrahmane	Etudiant	1 an	400 dh
ELSSADE	Mohamed	Etudiant	1 an	400 dh

Nous vous informons qu'un autre groupe sera jugé par le même tribunal de Marrakech le Mardi 29 Mai 1984 et qu'un autre pe vient d'être arrêté dernièrement sur lequel nous n'avons aucun renseignement et d'information. Il s'agit de Trois professeurs (EL KABAGE, abdelghani, BOUKROU Abdellatif , AIMED) et 2 étudiants (BELKEBIR, AKHILI Mustafa). Dès que nous aurons de nouveaux renseignements nous vous les communiquerons.

COMMUNIQUE

Rabat, le 16.8.1984

Devant la gravité de la situation des détenus politiques à Marrakech, Safi et Essaouira qui ont entamé une grève de la faim depuis le 4 Juillet dernier en vue de réaliser des revendications qui ne dépassent pas le cadre humanitaire nécessaire à la vie d'un détenu et qui se résument en leur droit à l'enseignement, aux visites de leurs familles, aux soins, à l'information, etc..., et face à l'attitude des responsables qui n'accordent aucun intérêt aux conditions déplorables de ces détenus, aujourd'hui menacés de mort, alors que le discours officiel ne cesse de mettre l'accent sur les "Droits de l'homme" et la "démocratie", les détenus politiques de la prison de Laâlou à Rabat: Lyazid ELBARAKA, Abderahman BENAMAR, Mohamed SABBAR, Mohamed FILAHI et Abdelah JIHAD ont entamé une grève de la faim illimitée à partir du lundi 6 Août en signe de solidarité avec leurs camarades grévistes de la faim depuis le 4 Juillet.

Nous, les familles de cinq détenus grévistes de la faim à la prison de Rabat, faisons assumer l'entière responsabilité des conséquences de cette grave situation aux responsables qui persistent dans leur refus de satisfaire les revendications des détenus. Nous demandons aux forces et organisations nationales d'assumer leur responsabilité dans le soutien des détenus grévistes dans leur lutte pour la réalisation de leurs revendications légitimes.

Les familles des cinq détenus grévistes
de la faim à la prison de Rabat

Famille de Lyazid ELbaraké

Famille de Abderahman Benamar

Famille de Sabara Mohamed

Famille de Filahi Mohamed

Famille de Jihad Abdelah

Marrakech, le 4 Septembre 1984

Communiqué des familles des prisonniers politiques grévistes
de la faim de Marrakech, Safi et Essaouira

à l'attention de l'Association de Défense des Droits de l'Homme
au Maroc:

"Par des moyens détournés, nos enfants qui sont hospitalisés
à "El Mamounia" viennent de nous apprendre que les respon-
sables leur ont promis un dénouement rapide de la situation
en répondant positivement à leurs revendications.

A la suite de ces promesses, jusqu'à présent officieuses, nos
enfants ont cessé leur mouvement.

Malheureusement, il faut signaler qu'il subsiste des situa-
tions désespérées après la grève de la faim qui a duré 63
jours, dont celle de Douraidi Moulay Tahar, de El Ansari
Moulay Brahim et d'Essad Mohamed. Nous avons appris, de source
sûre, que ces trois grévistes sont dans un état très grave et
désespéré.

Nous demandons à votre association, de par la responsabilité
qu'elle assume, d'intervenir auprès des autorités, en toute ur-
gence, pour sauver la vie de nos enfants."

Veuillez recevoir tous nos remerciements.

33 signatures

Douraidi Moulay Boubaker avait 26 ans. Il est mort hier matin, au 54ème jour d'une grève de la faim déclenchée le 4 juillet dernier par un groupe de prisonniers politiques marocains emprisonnés à Marrakech. Sa mort a été annoncée par les familles des grévistes, alors que les autorités marocaines gardaient le silence. Selon les familles, dix autres grévistes de la faim seraient actuellement dans le coma, et d'autres décès pourraient intervenir dans les prochains jours.

Après un mois de grève de la faim, Douraidi et 17 autres grévistes avaient été transférés à l'hôpital d'Essaouira, une petite ville sur la côte atlantique, sans toutefois recevoir des soins. D'autres grévistes étaient hospitalisés à Safi, d'autres, enfin, à l'hôpital de Marrakech.

Douraidi Moulay Boubaker était un étudiant, arrêté à Marrakech après les « émeutes de la faim » qui ont agité le Maroc en janvier dernier. De janvier à avril, il est resté entre les mains de la police, subissant, selon ses proches, tortures et traitements violents. En mai dernier, finalement, Douraidi et une quarantaine d'autres personnes, comparaissent en justice, sous l'accusation d'appartenir à l'organisation marxiste-léniniste interdite Ilal Amam (En Avant). Ils reçoivent d'un à quinze ans de prison, Douraidi écopant, quant à lui, de dix années de réclusion.

Le 4 juillet, ces prisonniers de Marrakech lancent leur mouvement de grève de la faim pour réclamer le droit de poursuivre leurs études et de passer leurs examens, de recevoir et de lire journaux et livres, un droit de visite normal pour les familles. Bref, un statut de prisonnier politique comme l'ont obtenu, dans les faits, après de nombreuses luttes, les détenus de Kenitra. Un statut que refuse de leur reconnaître le pouvoir marocain.

Au Maroc, malgré le black-out de la presse, les familles des grévistes se mobilisent pour les soutenir. Elles effectuent démarche sur démarche, se faisant même disperser par la police devant le ministère de la Justice la semaine dernière. Le ministre les reçoit finalement, et promet d'étudier le cas, si la grève cesse.

Non seulement la grève de la faim n'a pas cessé, mais elle a apparemment pris une tournure dramatique. Outre les quelque 35 prisonniers de Marrakech, d'autres prisonniers politiques font la grève de la faim par solidarité dans d'autres prisons du pays. L'un d'eux serait déjà mort le 18 juillet dernier, faute de soins médicaux, à la prison de Beni Melal.

La solidarité s'est également organisée à l'extérieur. Des démarches diplomatiques auraient été effectuées, et, hier, une délégation de médecins s'est rendue à l'ambassade du Maroc pour plaider en faveur des grévistes

MAROC: MORT D'UN GREVISTE DE LA FAIM

Un étudiant de 26 ans serait mort hier des suites d'une grève de la faim commencée il y a un mois pour réclamer le statut de prisonnier politique. Dix autres détenus seraient dans le coma

de la faim. Cette délégation, composée du prof. Liot et des docteurs Leguay, Rivière, Lopez et Maillard, a réclamé « des mesures médicales d'urgence ». Enfin, un groupe d'intel-

lectuels français et arabes, parmi lesquels Michel Brouet, Patrice Chereau, Simone Signoret, Yves Montand, Cheikh Imam, a signé une lettre ouverte adressée au Premier ministre marocain et au ministre de la Justice et de la Santé. Dans leur lettre, ils soulignent notamment :

« A la suite du refus de l'administration pénitentiaire de leur reconnaître le statut de prisonniers politiques, leurs revendications portent sur les points suivants : 1) amélioration des conditions de détention (arrêt des tortures, soins aux détenus torturés ou malades). 2) droit pour les étudiants incarcérés de poursuivre leurs études et de passer leurs examens ; accès aux journaux et aux livres. 3) suppression des restrictions au droit de visite accordé aux familles des détenus. (...)

Plusieurs seraient dans le coma, hospitalisés sans soins malgré leur état. Certains demeureraient attachés au pied de leur lit avec des menottes. Nous vous demandons avec force que ces prisonniers puissent être traités et respectés conformément à l'usage démocratique et au droit international et avant qu'il ne soit trop tard qu'une assistance médicale leur soit accordée ». Pour Douraidi, c'est déjà trop tard.

Ce décès, toujours pas confirmé officiellement, vient en tous cas assombrir considérablement le geste important de clémence consenti par le roi Hassan II la semaine dernière, avec la libération d'un grand nombre de prisonniers politiques marocains (voir *Libération* de lundi). Même si ces libérations ne doivent pas faire

oublier ceux qui restent en prison, comme Abraham Serfaty, condamné à la prison à vie, ou Hassan El Bou, un prisonnier condamné à 20 ans de prison qui a sombré dans la folie dans sa cellule de Kenitra, le Roi avait fait un geste qui touchait même des opposants farouches de son régime. Pourquoi alors s'acharner sur les étudiants, l'avocat et le poète (Ibrahim El Ansari, voir *Libération* du 22/8/84) de Marrakech ? Serait-ce, comme certains le pensent, pour « punir » une nouvelle fois cette ville d'où sont partis les troubles du début de l'année, et où Hassan II avait déjà renoncé à prendre des vacances ? La mort d'autres grévistes de la faim risque de faire encore monter les enchères. P.H.

libération 29/8/84

Liberation

20/8/84

IBRAHIM EL ANSARI

Mourir vertical

« *L*e voici mon aveu
je chante à la fulgurante
douleur enflée dans les yeux
je chante à la sueur laborieuse et
fulminante
je chante à mon peuple. »

Ibrahim El Ansari ne chante plus. Ce jeune poète marocain, auteur de ces lignes dédiées à un autre auteur emprisonné dans son pays (1), en est, selon ses proches, à son 49ème jour de grève de la faim. Après être tombé dans le coma, il a repris connaissance, mais s'éloigne chaque jour davantage de la vie, allongé sur un lit d'hôpital à Marrakech, attaché par des menottes aux pieds de son lit.

Agé de 26 ans, Ibrahim El Ansari a commencé cette grève de la faim le 4 juillet dernier, en compagnie de 26 autres prisonniers politiques de la prison de Marrakech. Ils avaient été condamnés au mois de mai dernier à des peines allant d'un an à quinze ans de réclusion, accusés d'appartenir à l'organisation marxiste-léniniste marocaine interdite Ilal Amam (En Avant).

Le but de leur mouvement de protestation : le droit de poursuivre leurs études et de passer les examens, l'accès aux livres et journaux, le droit d'avoir des visites. En bref, un statut de prisonniers politiques que le pouvoir marocain refuse de leur reconnaître. Les 27 grévistes de la faim du début sont surtout des étudiants, un avocat et un poète.

Ce mouvement a fait tache d'huile, et d'autres prisonniers politiques ont entamé des grèves de la faim. Selon des informations jamais confirmées officiellement, l'un d'eux, nommé Meskini, serait mort le 18 juillet dernier à la prison de Beni Melal.

Les protestataires de Marrakech ont été dispersés. Deux d'entre eux, dont le poète El Ansari, sont à l'hôpital de Marrakech, trois autres

à l'hôpital militaire de la même ville, 18 à l'hôpital d'Issaouira, et 12 autres à celui de Safi. Pas un mot dans la presse marocaine, pas un bulletin de santé, les familles en seraient réduites à les voir de loin sans les approcher.

Selon les proches des grévistes de la faim, aucun soin ne leur serait prodigué, et ils ne seraient pas nourris de force. Si telle est réellement la situation, les grévistes de la faim ne seraient pas loin des limites de la résistance humaine : leurs « homologues » d'Irlande du Nord étaient, pour la plupart, morts après le 50ème jour. Là où Maggie Thatcher s'est montrée intraitable, Hassan II sera-t-il plus flexible ?

Pour Ibrahim El Ansari, le sacrifice, aux côtés de ses camarades, n'est pas mince : il risque de perdre la vie, alors qu'il n'a été condamné qu'à un an de prison et aurait pu retrouver la liberté au printemps prochain. La prison, il connaissait déjà : il y avait séjourné quelques semaines l'an dernier, et la photo ci-dessus avait été prise à sa libération.

Ibrahim El Ansari a publié ses écrits dans divers journaux et revues marocaines et arabes, notamment des revues palestiniennes. Un de ses poèmes, plutôt lyrique et militant, avait été traduit en français et publié aux côtés de ceux d'une cinquantaine d'écrivains arabes et européens dans le livre « Pour Abdellatif Laâbi ». Il y chantait notamment « La noce de la martyre Saïda », une référence à une poétesse marocaine, elle-même morte dans une grève de la faim dans les années 70. Le texte d'Ibrahim El Ansari s'intitulait : « Mourir vertical ».

Pierre HASKI

Le Matin du
29/8/84

MAROC : MORT D'UN GREVISTE DE LA FAIM

Matin
29/8/84

Doureidi Moulay Boubaker, un étudiant de dix-neuf ans, a succombé hier après un jeûne de 55 jours. Il avait été condamné à la suite des émeutes de Marrakech.

Une dizaine d'autres grévistes de la faim sont en danger de mort

LES « émeutes de la faim » qui ont touché, en janvier dernier, de nombreuses villes marocaines ont fait hier une nouvelle victime : Doureidi Moulay Boubaker, dix-neuf ans, jeune étudiant de l'université de Marrakech, est mort à l'hôpital d'Essaouira, après cinquante-cinq jours de grève de la faim. Il avait été arrêté en janvier, au lendemain des manifestations de Marrakech, auxquelles il n'avait même pas participé. La nouvelle de sa mort a été aussitôt communiquée par les autorités à la famille de Doureidi, mais elle n'a fait l'objet d'aucun communiqué officiel.

C'est vendredi dernier que les familles des grévistes de la faim avaient été autorisées à leur rendre visite pour la dernière fois. Elles n'ont pu que constater le coma d'au moins trois détenus : Doureidi Moulay Boubaker, Ibrahim el-Ansari et Naridah Khalid. Hier, elles ont confirmé qu'une dizaine d'autres grévistes de la faim sont dans un état désespéré : « Ils ne voient plus, ils n'entendent pas, ils ne bougent pas », ont-elles déclaré. Aussitôt après la mort de

Doureidi, les proches d'Ibrahim el-Ansari et de Naridah Khalid ont demandé à les rencontrer. L'autorisation leur a été refusée, ce qui, à leurs yeux, signifie qu'ils pourraient eux aussi avoir déjà succombé à la longue grève de la faim.

Toujours selon les familles de ces détenus, ceux-ci ont subi des tortures même à l'hôpital et demeurent attachés à leurs lits avec des menottes. Reçus au ministère de la Justice, à Rabat, vendredi dernier, les proches des détenus n'ont pu que constater une nouvelle fois la détermination du régime à ne pas céder : « Qu'ils arrêtent leur grève de la faim, on discutera ensuite », leur a-t-on dit.

Tout avait commencé en janvier dernier. Les premières manifestations spontanées éclatent à Marrakech, avant de s'étendre aux autres villes, notamment dans le Nord. L'armée intervient et le bilan officiel fait état de vingt-neuf morts. Pour de nombreux témoins, ce chiffre est largement en dessous de la réalité. Dans un long discours télévisé, le roi Hassan II désigne aussitôt les « responsa-

bles des troubles » : les intégristes musulmans, dont il exhibe un seul tract (qui avait été imprimé en France et intercepté à la frontière marocaine), les « sionistes », le mouvement d'extrême gauche Ijal-Amam (En avant, interdit) et... une ville, Marrakech. Alors que des centaines d'arrestations sont opérées dans les milieux islamistes et chez les étudiants, dont certains sont marxistes sans toutefois faire partie de groupuscules d'extrême gauche, le roi convie Marrakech à lui demander pardon : il annonce qu'il ne tient plus à « aller se reposer en cette ville, non par sentiment de crainte mais pour les amener à méditer sur ses actes ».

Le lendemain, grands et petits commerçants des fondouks de Marrakech sont priés par des émissaires officiels de désigner des délégués pour participer au groupe de deux mille personnes chargées d'aller à Rabat se prosterner devant Sa Majesté et faire acte de contrition. Et la presse écrit : « La population de Marrakech implore le pardon du roi et demande que les sanctions les plus sévères

L' HUMANITÉ du 29/8/84

soient prises contre les fau-
teurs de troubles. » (*Le Matin
du Sahara.*)

C'est en mai que débutent
les grands procès. Les préten-
dus « marxistes-léninistes »
sont condamnés, le plus sou-
vent à huis clos, à des peines
allant d'un à quinze ans de
réclusion. Aucune preuve de

Ce n'est pas la première fois qu'un gréviste de la faim meurt au Maroc

leur appartenance à Ilal-
Amam n'a apparemment été
fournie contre eux. Les inté-
gristes sont frappés encore
davantage : treize sont
condamnés à mort.

Le 4 juillet, vingt-sept dé-
tenus de la prison de Marra-
kech entament une grève de la
faim illimitée. Ils réclament le
droit de poursuivre leurs étu-
des et de passer des examens,
le droit aux soins de plus en
plus nécessaires en raison du
manque d'hygiène et de la

mauvaise alimentation, et le
droit de recevoir des livres et
des journaux. Face à ces re-
vendications, les autorités or-
donnent la dispersion des pri-
sonniers en grève de la faim :
la plupart sont transférés à
Safi et à Essaouira, pour ten-
ter de briser la grève et handi-
caper l'action de leurs famil-
les.

Le 3 août, des grévistes en-
trent dans le coma et sont
alors transférés dans des hô-
pitaux. Des détenus des pri-
sons de Rabat, Beni Meïlal,
Fez, Casablanca, Kenitra,
Oujda et Tetouan entament à
leur tour une grève de la faim
illimitée. Des comités sont
formés en France pour soute-
nir les grévistes de la faim.
Hier, une délégation de mé-
decins français, à laquelle a
participé, entre autres, le met-
teur en scène Patrice Ché-
reau, s'est rendue à l'ambas-
sade royale du Maroc, à Pa-
ris, pour remettre une lettre
ouverte au premier ministre
marocain demandant « avec
force que ces prisonniers
puissent être traités et respec-
tés conformément à l'usage
démocratique et au droit in-
ternational avant qu'il ne soit
trop tard pour qu'une assis-

tance médicale leur soit ac-
cordée ». Mais c'était déjà
trop tard pour Doureïdi Mou-
lay Boubaker.

Ce n'est pas la première
fois qu'un gréviste de la faim
meurt au Maroc. En décem-
bre 1977, Saïda Menhebi était
morte à la prison de Cas-
ablanca, après cinq semaines
de grève de la faim : condam-
née lors du procès dit des
« frontistes », elle avait en-
tamé son action, en compa-
gnie de 138 autres détenus,
pour protester contre les
conditions de détention. Sa
mort avait provoqué une
grande émotion, en France et
au Maroc, et l'un des détenus
actuellement dans le coma à
l'hôpital d'Essaouira, le poète
Ibrahim el-Ansani, lui a en-
suite dédié un poème intitulé :
Mourir vertical, dans lequel
on peut lire : « *Les absents/
nos indéfectibles compa-
gnons/pourquoi ne sont-ils
pas venus ?/Nous nous re-
trouvons forgés au flanc de
cette veillée/Nous chantons la
noce de la martyre/Saïda
l'ineffable poing hissé/Immo-
lant à l'aurore sa promesse/
hautaine nous a quittés/
Morte verticale.* »

Elio Comarin

Liberation du 30/8/84

Amnesty International: des centaines de morts dans les prisons

Détentions préventives prolongées,
mauvais traitements, tortures et
« disparitions » ; Amnesty Inter-
national avait notamment dénoncé en
1982, dans un rapport spécial, la
situation des prisonniers politiques au
Maroc, qui n'ont d'ailleurs pas offi-
ciellement ce statut.

En 1982, l'organisation avait
demandé à Rabat la mise en liberté
d'environ 125 prisonniers d'opinion
et enquêté sur les cas d'une centaine
d'autres détenus appartenant à des
groupes politiques très divers. Le
nombre de prisonniers politiques a
d'ailleurs nettement augmenté depuis
les « émeutes de la faim » de janvier

dernier et l'opération de répression
contre les militants intégristes.

Selon le document d'Amnesty, la
police marocaine effectue couram-
ment des arrestations sans produire
de mandat d'arrêt (contrairement au
droit marocain). On n'informe ni les
familles ni les avocats de l'arrestation
et du lieu de détention, et la période
de garde-à-vue dure souvent des
mois, voire plus d'un an. « *Les
longues périodes de garde-à-vue, pen-
dant lesquelles les détenus sont main-
tenus au secret, créent des conditions
favorables à la torture et aux
séances* », affirmait Amnesty.

L'organisation précisait : « *Vu la
concordance entre toutes les infor-
mations reçues, ce genre de pratique
est fréquent et peut-être même
courant.* » Amnesty affirmait aussi
que certains des centaines de prison-
niers politiques arrêtés après le coup
d'Etat manqué de Skhirat, en 1971,
« *seraient morts dans des conditions
de détention atroces* ».

Les autorités marocaines, qui
refusent toujours d'accorder le statut
de prisonnier politique aux opposants
emprisonnés, avaient simplement
répondu à la publication du rapport
en affirmant qu'il était marqué par
une « *intention de nuire* ».

Mort lente pour les grévistes de la faim

Dix prisonniers dans le coma

Une foule considérable a assisté hier après-midi aux obsèques de Mustapha Belouari, ce jeune étudiant marocain de 29 ans, deuxième victime cette semaine de la grève de la faim entamée le 4 juillet dernier par plusieurs dizaines de jeunes détenus politiques, lycéens pour la plupart. Le décès de Mustapha Belouari, comme celui, deux jours plus tôt de Douraidi Boubker, lycéen de 18 ans mort dans les mêmes conditions, n'a toujours pas été confirmé par les autorités marocaines. On ignore tout du sort de leurs camarades grévistes de la faim dont seize au moins seraient dans un état critique, voire dans le coma et qui peuvent mourir d'un instant à l'autre. Une véritable chappe de plomb pèse sur le Maroc tout entier, et l'on peut craindre que Hassan II laisse délibérément périr dans de terribles souffrances tous ces jeunes dont le seul crime a été de manifester contre la misère.

Les grévistes de la faim dont on ignore le nombre exact — 36 à 40 à Marrakech, mais le mouvement se serait étendu à d'autres prisons du pays — ne réclament rien d'impossible. Etudiants et lycéens pour la plupart, condamnés à de lourdes peines de prison pour avoir participé en janvier à ce qu'on a appelé les « émeutes de la faim », ils veulent pouvoir poursuivre en prison leurs études interrompues, disposer de livres et de journaux et recevoir les visites de leur famille. Toutes choses qui leur étaient interdites, comme d'ailleurs le droit à des soins médicaux.

Les efforts des familles et des avocats des détenus pour tenter de fléchir le pouvoir royal et sauver les grévistes se sont jusqu'ici heurtés à une intransigeance totale. Le ministre de la Justice marocain a ouvertement affirmé qu'il était décidé à « laisser crever » ceux qui ne sont aux yeux de Hassan II que des « voyous » pour avoir osé — crime suprême de lèse-majesté — contester dans la rue sa politique.

Tout a été fait pour qu'aucune information ne filtre sur un mouvement de grève désespéré commencé il y a plus de 55 jours. Les grévistes ont été transportés dans diverses prisons et

hôpitaux du pays : Essaouira, Safi. La presse marocaine n'a pas dit un mot de ce qui se passait.

Les familles des victimes, venues manifester devant le ministère de la Justice, ont été dispersées par la police du roi.

C'est pourtant par les informations que ces familles sont parvenues à communiquer à des journalistes français que le drame qui se déroule au Maroc a été connu. Hier, selon ces informations, dix grévistes de la faim ont été transportés, dans le coma, à l'hôpital de Marrakech où ils auraient été placés en réanimation. Cinq d'entre eux venaient de Safi, cinq autres d'Essaouira. Mais on ignorait leur identité comme celle d'une troisième victime qui serait décédée au cours d'un transfert en ambulance, mercredi soir.

En contactant les journalistes étrangers ces familles prennent des risques considérables. Elles le savent, et savent aussi que les chances de sauver tous les grévistes de la faim sont infimes.

Les rescapés d'un aussi long jeûne garderont toute leur vie des séquelles terribles, indélébiles. Mais l'une de ces personnes disait hier leur détermination à continuer la lutte pour alerter l'opinion, dans l'espoir de voir adoucir le sort réservé à l'ensemble des détenus politiques au Maroc.

Une délégation du PCF s'est rendue hier après-midi à l'ambassade du Maroc à Paris. Elle a été reçue par un diplomate marocain. Les représentants du PCF ont exigé la libération des détenus politiques et le respect de la personne humaine en remettant une copie du télégramme envoyé hier par Georges Marchais au premier ministre marocain. La délégation était composée de Robert Montdargent, Jacques Brunhes, députés, Louis Luc, maire de Choisy-le-Roi, et Jacques Fath, collaborateur de la section de politique extérieure du Comité central. (Photo Pierre Catillon.)

*P. Hummelé
30/8/84*

13

MAROC : UN DEUXIEME GREVISTE DE LA FAIM EST MORT

Notre
30/8/84

Seize autres détenus sont dans un état désespéré, mais les autorités marocaines refusent toujours de se prononcer sur une grève de la faim illimitée qui dure depuis 56 jours

UN deuxième gréviste de la faim est mort mardi au Maroc, à Safi. Il s'agit d'un étudiant de vingt-neuf ans, Mustapha Bel Houari, également responsable à Marrakech de l'UNEM (Union des étudiants marocains), qui avait été arrêté au lendemain des émeutes populaires de janvier dernier et condamné à dix ans de réclusion. C'est sa famille qui l'a fait savoir, hier, après l'avoir appris des autorités, alors que le gouvernement marocain continue de garder le silence le plus absolu sur les grèves de la faim qui ont débuté le 4 juillet et n'ont toujours pas confirmé la mort, mardi matin, à l'hôpital de la petite ville d'Essaouira, de Doureïdi Moulay Boubaker, un étudiant de dix-neuf ans.

Moustapha Bel Houari, lui aussi originaire de Marrakech, avait été transféré à l'hôpital de Safi, une autre petite ville située sur la côte atlantique, et avait été aperçu pour la dernière fois par ses proches vendredi dernier. Dans un ultime geste d'une détermination extrême, il avait refusé toute perfusion, avant de tomber dans un coma profond et irréversible. Les autorités n'auraient appris sa mort qu'avec huit heures de retard, alors qu'il apparaît désormais qu'une grande confusion règne quant au sort des autres détenus en grève de la faim depuis cinquante-cinq jours, dont seize sont actuellement dans un état désespérés.

En effet, il semble que les responsables de l'hôpital d'Essaouira aient décidé de transférer cinq des dix-sept grévistes qui avaient été emmenés précédemment de Marrakech. Ils auraient été ramenés mardi soir à l'hôpital de Marrakech et placés aussitôt en réanimation. Faute d'ambulances, on aurait uti-



À la prison de Casablanca, les familles attendent des nouvelles des prisonniers

lisé des corbillards pour ce transfert d'urgence, et, toujours selon les familles des détenus, un troisième gréviste de la faim, dont l'identité n'était pas connue hier soir, aurait succombé durant ce transfert à une grève de la faim qui dure depuis cinquante-six jours. Par contre, l'état de santé du poète Ibrahim En Ansarif s'est apparemment amélioré dans la journée de mardi. Il a en effet été aperçu par un membre de sa famille qui n'a pas pu l'approcher, en raison de la présence de la police, mais qui a pu néanmoins communiquer avec lui par la fenêtre et comprendre qu'il refusait toujours toute perfusion.

La grève de la faim avait été décidée le 4 juillet dernier à la prison de Marrakech — une ville « maudite » par le pouvoir depuis les émeutes de janvier dernier. Mais lorsque l'état de santé des prisonniers est devenu préoccupant, les autorités avaient décidé de les disperser dans les prisons des villes voisines : Essaouira et Safi, entre autres. Cette mesure visait surtout à « casser » les initiatives entreprises par les familles des détenus, qui n'ont jamais cessé de harceler le ministère de la Justice, à

Rabat, et les différentes prisons.

Quelques jours avant le début du mouvement de protestation, les détenus de Marrakech, tous arrêtés au lendemain des émeutes de janvier dernier, avaient réussi à faire sortir de prison un appel à

l'opinion nationale et internationale, dans lequel ils s'expliquent sur les accusations portées contre eux. « Nous ne sommes pas responsables des mouvements populaires, dont la ville de Marrakech a été le théâtre, écrivent-ils. Ces manifestations se sont produites spontanément à la suite de la situation qui est faite au peuple par le pouvoir actuel, en particulier dans le domaine économique (inflation, augmentation des prix des denrées de première nécessité) ou dans le domaine social (réduction et restriction de la gratuité scolaire, réduction des budgets sociaux)... Nos jugements et nos détentions sont totalement arbitraires, les dossiers d'accusation étaient vides de preuves et de

charges. Les peines qui nous ont frappés — de un à quinze ans d'emprisonnement — étaient destinées à tromper l'opinion publique et à lui cacher les causes réelles de l'explosion populaire des rues. »

Ils s'étaient également expliqués sur l'accusation la plus « politique » : « L'accusation d'avoir créé une organisation en liaison avec le mouvement Ilal-Amam (En avant) est complètement fautive et sans réalité. En fait, les détentions ont été opérées par un choix systématique parmi d'actuels et d'anciens militants de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains) et des lycéens, qui ont participé à des grèves dans leurs établissements pour protester contre la taxe de 50 DH à payer pour passer le baccalauréat. »

Hier, pour la deuxième journée consécutive, cinq médecins français devaient se rendre à l'ambassade du Maroc à Paris pour réclamer « des mesures médicales d'urgence » pour les vingt-cinq (ou vingt-quatre ?) grévistes de la faim encore en vie qui avaient commencé leur mouvement le 4 juillet. (D'autres détenus s'étaient joints à la grève par la suite.) D'autre part, un groupe d'intellectuels, parmi lesquels figurent Yves Montand, Simone Signoret et le célèbre chanteur et poète égyptien Cheikh Imam, ont adressé mardi une lettre ouverte au premier ministre marocain, exprimant son inquiétude sur les conditions des différents grévistes de la faim. Une manifestation est prévue ce matin à 11 heures devant l'ambassade marocaine à Paris. **Elio Comarin**

MH

APRES 55 JOURS DE GREVE DE LA FAIM

Nature
30/8/84

LES prisonniers marocains sont morts au bout de 55 jours de grève de la faim. En 1981, le républicain irlandais Bobby Sands avait vécu 64 jours de jeûne total. En 1974, Holger Meins, en Allemagne, était mort après 54 jours. Passé une soixantaine de jours, l'homme qui n'absorbe que de l'eau ne peut plus vivre : son organisme a épuisé toutes les ressources et tous les subterfuges biologiques qui lui ont permis de tenir aussi longtemps sans nourriture.

L'organisme a absolument besoin de protéines pour renouveler en permanence ses tissus et de sucres

pour fabriquer de l'énergie indispensable au fonctionnement des cellules. Sans nourriture, il commence par consommer ses propres protéines, c'est-à-dire ses muscles (d'où une perte brutale de poids pendant les premiers jours). Ensuite, le taux de protéines baisse dans le sang. Le renouvellement des tissus n'est plus assuré. Le muscle cardiaque lui-même est attaqué et c'est la mort par décompensation cardiaque.

Pour fabriquer de l'énergie, la première ressource de l'organisme privé de nourriture est de puiser dans les réserves de sucre stockées dans le foie. Elles s'épuisent

en quelques heures. L'organisme fabrique alors du sucre à partir d'une partie de ses protéines. Puis il produit un carburant de remplacement à partir des graisses, qu'il transforme en corps cétoniques. Son métabolisme ralentit, il adopte un régime d'économie. Sauf le cerveau, qui est toujours ravitaillé en priorité.

Le gréviste de la faim peut donc rester lucide très longtemps. Après une première période de faim, de douleurs digestives et d'angoisse, une certaine euphorie s'installe : elle correspond à l'utilisation des corps cétoniques par le cerveau. Vers la troisième se-

maine commence la phase d'autodestruction, accompagnée de fatigue intense et de ralentissement de l'activité psychologique, qui mènera à la mort.

Que doit faire un médecin devant un gréviste de la faim ? En France, l'Ordre des médecins reconnaît qu'il faut toujours respecter la volonté d'un malade lucide. Mais quand il est tombé dans le coma ? Il n'y a plus d'unanimité. Mais beaucoup de médecins estiment que, là encore, il faut respecter la volonté d'un homme dont le jeûne mortel était le seul moyen d'affirmer sa liberté.

M.-A. A.

HUMANITE Du 30/8/84

Second mort à Marrakech

Hassan II isole les grévistes de la faim

Après Moulay Douraidi, mort mardi, un deuxième gréviste de la faim du groupe de Marrakech est décédé. Un troisième serait mort le même jour.

Arrêtés au cours de la vague de répression qui a suivi les émeutes de la faim, plusieurs dizaines de détenus politiques, n'appartenant à aucun parti, ont été condamnés par le tribunal de Marrakech. Ce sont, pour la plupart, des lycéens et des étudiants qui ont entamé une grève de la faim, le 4 juillet dernier, afin d'obtenir le droit aux études, à la visite des familles et à des soins médicaux. Il est très difficile de connaître le nombre exact des jeûneurs, qui varie entre vingt-six et quarante-six selon les sources.

La police de Hassan II a tout fait pour empêcher que le drame de-

viennne public. Dispersés dans différentes villes marocaines au début du mois d'août, la plupart des détenus ont été hospitalisés. Sur ordre du roi, aucun soin ne peut leur être donné. Certains d'entre eux, dont le poète El Ansari — qui se trouve actuellement dans le coma à l'hôpital de Marrakech —, sont enchaînés à leurs lits.

Dans un communiqué publié hier à Rabat, le comité des familles a confirmé la mort à Essaouira — que nous avons annoncée mercredi — de l'étudiant Moulay Douraidi, âgé de dix-neuf ans. Selon des informations qui nous sont parvenues hier, un au-

tre détenu, Mustafa Belhouari, est mort mardi à l'hôpital de Safi.

Un troisième prisonnier serait mort au cours de son transfert de l'hôpital d'Essaouira à celui de Marrakech.

Selon les familles, deux autres jeunes sont entrés dans un coma profond : Khalid Maridah et Ahmed Mehadar.

Les autorités de Rabat ont, jusqu'à hier, refusé de recevoir les parents des grévistes de la faim. Le ministre de la Justice aurait fait savoir qu'il laisserait « crever » tous les détenus protestataires.

□ **AU MOMENT DE METTRE SOUS PRESSE, nous apprenons la tenue d'une manifestation ce matin à 11 heures devant l'ambassade du Maroc à Paris. Une délégation d'élus communistes de la région parisienne se rendra dans la journée pour protester auprès du représentant d'Hassan II.**

MAROC:

MORT D'UN DEUXIEME GREVISTE DE LA FAIM

Après 55 jours de jeûne, Moustapha Bel Houari, 29 ans, est décédé au milieu de ses camarades, eux-mêmes dans un état comateux

Un deuxième gréviste de la faim est mort au Maroc. Moustapha Bel Houari, un étudiant en chimie de 29 ans, était décédé depuis huit heures, au milieu de ses camarades eux-mêmes dans un état comateux, lorsque les autorités de l'hôpital de Safi l'ont découvert, ont appris ses proches. Il a ainsi succombé au 55^e jour du mouvement de grève de la faim le plus dur qu'ait jamais connu le Maroc. Entouré d'une chape de silence maintenue par le gouvernement de Rabat.

Moustapha Bel Houari, un ancien responsable de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), avait été condamné en mai dernier à dix ans de prison, accusé d'appartenir au mouvement marxiste-léniniste interdit *Ilal Amam* (En avant). Le 4 juillet, avec une trentaine d'autres prisonniers politiques de Marrakech, il a déclenché ce mouvement de grève de la faim destiné à obtenir une amélioration des conditions de détention et un statut de prisonnier politique que leur refusent les autorités.

Ce refus absolu a été manifesté une nouvelle fois cette semaine par le ministre marocain de la Justice, en recevant une délégation de l'association marocaine des droits de l'homme, intervenant en faveur des grévistes de Marrakech. Cette association de juristes est actuellement le seul lien entre les autorités marocaines et les familles des détenus protestataires.

Après ce deuxième décès, selon les proches des prisonniers, les onze grévistes de la faim de Safi encore en vie

auraient été envoyés en salle de réanimation. Si cela se confirmait, ce serait la première intervention médicale depuis le début de ce mouvement de revendication.

D'autre part, après la mort mardi de Douraidi Moulay Boubaker, un étudiant âgé de 18 ans (et non de 26 comme nous l'indiquions hier par erreur), à l'hôpital d'Essaouira, sur la côte atlantique, cinq des grévistes de la faim ont été transférés de cette ville à Marrakech, dans un état d'extrême faiblesse. Ils ont été amenés à l'hôpital civil Avezouer, mais on ignore s'ils reçoivent des soins médicaux.

Selon sa famille, le poète Ibrahim El Ansari, qui purge, lui, une peine d'un an de prison seulement, a refusé tout soin médical lorsque les autorités lui en ont proposé. Il serait à peine conscient, tout juste en mesure de s'opposer à ces soins, selon son frère Nourredine, qui vit à Paris.

A cette heure tardive dans ce mouvement de grève de la faim — à ce stade, même sauvés, les prisonniers en conserveront toute leur vie des séquelles — la solidarité s'organise à l'extérieur. Le groupe de médecins qui avait déjà effectué une démarche mardi à l'ambassade du Maroc, où ils avaient remis une lettre adressée au roi Hassan II, devrait être de nouveau reçu aujourd'hui à l'ambassade. D'autres personnalités se sont jointes à l'appel lancé par un groupe d'intellectuels français et ara-

bes pour que « ces prisonniers puissent être traités et respectés conformément à l'usage démocratique et au droit international et, avant qu'il ne soit trop tard, qu'une assistance médicale leur soit accordée ».

Il reste qu'en l'absence de la moindre information fournie par le gouvernement marocain et la grande presse de ce pays (seul l'hebdomadaire *Anoual*, de l'organisation légale d'extrême-gauche OADP, en a parlé), la discrétion générale semble entourer cette affaire, même en France, où elle n'a suscité aucun commentaire ou communiqué officiel.

P.H.

• Une manifestation aura lieu ce matin devant l'Ambassade du Maroc, 5 rue Le Tasse, XVI^e, à l'appel du Comité de défense des prisonniers en grève de la faim.

Liberation du

30/8184

Le Monde du 30/8/84

Maroc

UN LYCÉEN SUCCOMBE A UNE GRÈVE DE LA FAIM Dix-sept de ses codétenus sont dans le coma

La tension risque de monter au Maroc après la mort d'un lycéen de dix-huit ans qui avait entamé une grève de la faim en même temps que trente-quatre autres détenus politiques. Moulay Douraidi avait été arrêté en janvier dernier pendant les « émeutes de la faim », jugé en mai et condamné à dix ans de prison. Les autres inculpés se sont vu infliger des peines allant de un à quinze ans. Ils s'étaient pourtant défendu d'appartenir à une organisation clandestine « marxiste-léniniste » portant le nom d'Illal Amam (En avant). Selon des membres de leurs familles, ils avaient été soumis au préalable, quatre mois durant, à des tortures pour les obliger à avouer leurs « méfaits ».

Les sévices et les brimades auraient continué après leur condamnation. Trente-cinq détenus - des lycéens, dont certains sont mineurs, des étudiants, un avocat, un poète - ont entamé, le 4 juillet dernier, une grève de la faim pour obtenir le respect de droits généralement réservés aux prisonniers politiques : ceux d'obtenir la visite de parents, de bénéficier de soins médicaux, de poursuivre des études, d'avoir accès aux journaux et aux livres.

Malgré la détérioration de l'état de santé des grévistes de la faim, au fil des semaines, les autorités n'auraient pas tenté de fournir le moindre secours médical. Moulay Douraidi en est mort, bien qu'il ait été transporté *in extremis* dans un hôpital d'Essaouira, une petite ville sur la côte atlantique, ainsi que dix-

sept autres codétenus qui sont actuellement dans le coma.

D'autres prisonniers politiques incarcérés dans diverses prisons du pays ont entamés par solidarité, une grève de la faim qui aurait coûté la vie à l'un d'eux le 18 juillet dernier.

De multiples démarches, diplomatiques ou privées, ont été entreprises pour convaincre les autorités marocaines de normaliser les conditions carcérales. D'une part, le mardi 28 août, une délégation de médecins, composée du professeur Liot et des docteurs Leguay, Rivière, Lopez et Maillard, s'est rendue à l'ambassade du Maroc à Paris pour réclamer des « mesures médicales d'urgence ». Dans un communiqué, la délégation invite les membres du corps médical français à adresser sans tarder des télégrammes à l'ambassade du Maroc.

D'autre part, un groupe d'intellectuels français et arabes, dont Michel Brouet, Patrice Chéreau, Simone Signoret, Yves Montand, Cheikh Imam, ont adressé une lettre ouverte au premier ministre ainsi qu'aux ministres de la justice et de la santé du Maroc, leur demandant instamment d'accéder aux revendications des grévistes, afin que ceux-ci « puissent être traités et respectés conformément à l'usage démocratique et au droit international avant qu'il ne soit trop tard... »

Les autorités marocaines n'ont toujours pas confirmé la mort de Moulay Douraidi, de crainte sans doute que la nouvelle ne relance l'agitation qu'avait connue le royaume au début de cette année.

GREVISTES DE LA FAIM

Dix prisonniers dans le coma au Maroc

Obsèques hier de la deuxième victime
François Mitterrand était jeudi l'hôte de Hassan II

Les obsèques de Mustapha Elouari, deuxième victime de la grève de la faim entamée le 4 juillet par des jeu-

nes prisonniers politiques à Marrakech, ont eu lieu hier. Seize autres détenus sont, selon leurs familles,

dans un état critique et dix d'entre eux ont été transportés dans le coma à l'hôpital de Marrakech où ils auraient été placés en réanimation.

En France, la tragédie des prisons marocaines provoque une vive émotion. Des délégations, dont une composée d'élus communistes, se sont rendues à l'ambassade du Maroc pour

demande la vie sauve pour les grévistes et la libération de tous les détenus politiques.

On ignorait hier soir si François Mitterrand, en voyage privé au Maroc, où il était l'hôte du roi, était intervenu auprès de Hassan II en faveur des détenus.

f' Humanité 31/8/84

17

Le Monde du 31/8/84
18/8/84 (ab nite) 91

INCERTITUDE SUR
LES AUTEURS
DES BOMBES
DES GREVISTES DE LA FAIM
L'UNION AVEC

« UN MOMENT MAL CHOISI »

NOUS regrettons, bien sûr, le décès de ces deux jeunes militants, même s'ils ne sont pas des nôtres, explique Abderrahim Bouabid, le secrétaire général de l'USFP. Notre parti a toujours défendu le principe de la libération de tous les prisonniers politiques, quelle que soit leur tendance. » Avec des résultats, puisque bon nombre d'entre eux — une quarantaine selon l'USFP — ont été libérés ces dernières semaines. « Nous espérons en obtenir d'autres, bien sûr, ajoute-t-il. Mais force est de constater que les grévistes de la faim ont mal choisi leur moment pour faire parler d'eux. En pleine campagne référendaire, et avant les élections du mois prochain. C'est regrettable, mais leur cas ne préoccupe pas toute l'opinion. De plus, ils sont très isolés. »

Les grévistes de la faim disposent en effet de bien

peu de relais dans les organisations marocaines. Ceux qui se battent pour eux sont leurs proches. L'Union socialiste a certes publié une lettre de leurs parents, mais l'USFP n'a pas réussi à les dissuader de continuer leur mouvement, trop spectaculaire à son goût. « Il faut en parler, bien sûr, mais pas en faire un casus belli, confie-t-on au siège de l'organisation. On obtiendra plus pour eux en faisant pression discrètement. »

Seuls au fond de leurs prisons, les condamnés de janvier risquent fort de continuer à mourir un par un, sans que le pouvoir s'émeuve. Sûr de son bon droit, et pas inquiet pour un sou : les obsèques du premier mort à Marrakech se sont déroulées dans un calme parfait. Les étudiants et les lycéens qui auraient pu provoquer une certaine agitation sont encore tous en vacances.

J.-Y. H.

Le Matin
du

31/8/84

Le Matin du 31/8/84

INCERTITUDE SUR LE SORT DES GREVISTES DE LA FAIM

Dix jeûneurs ont été transférés dans un hôpital de Marrakech. Leur état est désespéré

De notre envoyé spécial à Rabat

COMBIEN de grévistes de la faim sont-ils déjà morts dans les prisons marocaines ? Trois, quatre ou six ? Hier, une rumeur rapportée par l'agence France-press circulait à Rabat selon laquelle trois autres détenus en grève de la faim depuis le 4 juillet dernier étaient morts. En fait, aussitôt après le décès mardi à Safi, sur la côte Atlantique, de Mustapha El Houari, les autorités marocaines ont décidé de transférer à l'hôpital

de Marrakech dix grévistes, tous dans un état désespéré, qui se trouvaient soit à Safi soit à Essaouira.

Désormais les familles sont totalement coupées des jeunes étudiants et lycéens, arrêtés au lendemain des émeutes populaires de janvier dernier. Parmi ceux qui sont le plus en danger de mort figurent notamment le poète Brahim El Ansari. Celui-ci, qui avait refusé toute perfusion mardi dernier, n'a pas été aperçu dans son lit d'hôpital, hier

matin, alors qu'il venait de tomber dans un coma profond. A-t-il été placé en réanimation ou a-t-il déjà succombé à une grève de la faim qui dure depuis cinquante-six jours ?

Les autorités marocaines continuent d'observer un mutisme total mais, selon une source officielle et selon une dépêche de l'AFP citant les familles des détenus, il n'y aurait pas eu hier d'autres décès. Pour l'heure, deux détenus, Doureidi Moulay Boubaker et Mustapha Bel Houari, sont décédés après cinquante-cinq jours de grève de la faim, tandis qu'un autre gréviste, Abdelhalim Meskini, était décédé dès le 17 août dernier, les médecins ayant refusé de le soigner (selon ses proches) : il souffrait d'une déficience cardiaque.

Selon les mêmes sources, vingt-huit détenus poursuivaient hier leur grève de la faim : dix-sept à l'hôpital de Marrakech, et onze à celui de Safi. Cinq autres détenus, incarcérés à la prison civile de Rabat — parmi lesquels figurent l'ancien bâtonnier de la

capitale, M^e Abderrahman Benameur — observent également une grève de la faim, depuis le 6 août dernier, par solidarité avec les détenus de Marrakech et Safi.

Hier une manifestation s'est déroulée devant l'ambassade du Maroc à Paris : une délégation de trois personnes, dont l'acteur Michel Piccoli et le metteur en scène Patrice Chéreau, a été reçue par un diplomate, à qui ils ont remis une motion de protestation. D'autre part, le Parti socialiste et le parti communiste ont tous deux pris position, en souhaitant que les grévistes de la faim obtiennent le statut de prisonniers politiques.

Maroc

Les autorités observent le silence sur la mort de trois grévistes de la faim Le référendum sur l'union avec la Libye devrait être largement positif

Rabat. — Alors que tous les Marocains s'apprentent à se rendre aux urnes vendredi 31 août pour se prononcer par référendum sur le traité d'union maroco-libyen signé le 13 août à Oujda, aucune information n'a encore été donnée de source gouvernementale ou dans la presse (en dehors d'un bref article du périodique marxiste *Anoual* en date du 19 juillet) sur la grève de la faim que poursuivent, depuis le 4 juillet, dans trois prisons du sud du Maroc (le Monde du 16 août) une trentaine de jeunes gens. Cette grève de la faim a déjà fait trois morts : Abdelhalim Meskini, il y a deux semaines, et, ces jours derniers, Moulay Doraidi et Moustapha Belhewari. La mort de ce dernier a été annoncée par sa famille le 29 août.

Ces jeunes gens réclamaient simplement un droit de visite familial plus étendu et celui de poursuivre leurs études en prison.

A l'heure où le gouvernement marocain libère certains prisonniers politiques — dont le mathématicien juif et marxiste Sion Assidon, — chacun s'étonne ici, dans la mesure où il est informé, qu'il laisse se poursuivre cette grève de la faim jusqu'à une issue déjà fatale pour trois des grévistes.

Ce drame n'est pas perceptible dans la rue, où la campagne pour le « oui » au référendum bat son plein. La grande majorité de réponses favorables que va sans doute recueillir la question posée sur le traité d'Oujda sera, semble-t-il, cette fois, le fruit d'une réelle adhésion populaire — qui prend parfois la forme de l'enthousiasme, — à l'issue d'une campagne suscitant, selon tous les témoignages, bien plus d'intérêt que celles ayant marqué, au Maroc, d'autres périodes pré-électorales ou pré-référendaires.

Il est symptomatique de rencontrer partout — dans les banques, les cafés ou les marchés ruraux — des hommes de quarante ans n'ayant jamais voté de leur vie et qui s'apprentent à le faire pour la première fois. Les listes électorales n'ayant pas été rouvertes et nombre d'électeurs ne s'étant jamais inscrits sur celles-ci, le ministre de l'intérieur, devant l'afflux des demandes d'inscriptions, a annoncé *in extremis* que les élec-

teurs pourraient voter en présentant leurs seuls papiers d'identité.

Le secret de cet engouement n'est pas un sentiment particulièrement « noble » et tient en quatre mots : « *ennuyer le gouvernement algérien* ». Du ministre à la dactylo, du directeur d'hôtel au professeur, la réponse est à peu près invariable sur les raisons de leur décision de voter

« oui » : « *Nous avons trop souffert de l'acharnement d'Alger, qui avait pourtant eu très largement sa part de Sahara, à nous disputer la nôtre par Polisario interposé pour laisser passer l'occasion de rompre l'encerclement diplomatique dont nous étions victimes depuis des années du fait d'Alger* », explique un porte-parole du ministère de l'information.

« *Ne croyez surtout pas que l'émotivité ayant marqué tant de tentatives de rapprochement interarabe soit aussi à la base du traité d'Oujda* », nous assure M. Mohamed Benaïssa, député et maire (Rassemblement national des indépendants) d'Asilah, près de Tanger. Cet ancien expert des Nations unies ajoute : « *La démarche est, cette fois, réfléchie, posée. En outre, contrairement à la plupart des précédentes tentatives, le traité vise à l'union (ittihad) et non à l'unité (ouahda). De plus, la perspective n'est pas seulement arabe, elle est également africaine. Bref, c'est un mariage de raison où l'on espère que le conjoint Kadhafi a enfin atteint l'âge de raison. Notre parti votera très volontiers « oui ».* »

L'écho est analogue dans la plupart des milieux politiques ou sociaux. Plusieurs dizaines de réunions politiques des différents partis, pro-gouvernementaux ou de l'opposition légale, se déroulent chaque jour à travers tout le pays, réunissant souvent des foules attentives de plusieurs milliers d'hommes. Tout le monde fait campagne pour le « oui », mais chacun avec son propre style. On peut voir à la télévision M. Ali Yata, député et chef du Parti du progrès et du socialisme (communiste pro-soviétique), faire l'éloge d'un traité « *dont l'orientation anti-impérialisme et anti-sionisme garantira la pérennité* ». Lui succède une militante féministe de l'Istiqlal (Mouvement nationaliste), qui voit dans l'accord « *un bon élément d'évolution économique et social* ». Puis un ancien ministre qui souligne : « *La signature du traité par la Libye équivaut à une reconnaissance de jure de l'intégrité territoriale du Maroc et de sa souveraineté sur les provinces sahariennes.* »

L'espoir des chômeurs

Dans tous les journaux du royaume, c'est à qui publiera le premier les nouvelles adhésions au « oui ». « *Fès dira oui, oui, oui !* », titre l'*Opinion* (Istiqlal), tandis que *El-Bayane* (communiste) annonce en « une » : « *Le comité de la communauté israélienne de Casablanca appelle à voter « oui » au référendum.* » « *Les artisans de Rabat-Salé, Kenitra, Khemisset, voteront*

unanimement oui », titre *Maroc-Soir* (pro-gouvernemental). Quant aux syndicalistes, ils espèrent que l'accord permettra à un plus grand nombre de jeunes, en chômage total ou partiel — ils sont plusieurs centaines de milliers dans le royaume, — d'aller travailler en Libye.

Les intellectuels, habituellement plus réservés, prennent également position : « *Je voterai et ce sera « oui », alors que, aux deux précédents référendums sur la Constitution, je n'avais même pas éprouvé le besoin de me déranger* », nous confie, à Rabat, M. Tayeb Saddiki,

l'un des metteurs en scène de théâtre les plus en vue du monde arabe.

L'intelligentsia marocaine reste cependant, dans l'ensemble, sceptique sur la capacité du colonel Kadhafi de « *s'assagir* ». Chacun exclut, en tout cas, que ce soit la Libye qui déteigne sur le Maroc. « *Un bon test sera l'attitude de Kadhafi à l'égard de Yasser Arafat. Si Tripoli nuance son hostilité à l'égard du chef des Palestiniens, ce sera le premier succès de l'union maroco-libyenne* », estime un intellectuel algérien réfugié politique au Maroc.

Finalement, il faut chercher parmi les opposants clandestins, qui n'ont guère de moyens pour s'exprimer, les détracteurs du rapprochement avec la Libye. Il y a les jeunes marxistes-léninistes d'Ilal Aman (En avant), favorable, au Polisario, et, d'autre part, les fondamentalistes islamiques qui ne pardonnent pas à Kadhafi, malgré son zèle religieux, d'avoir déclaré, il y a quelques années, que certains *hadiths* (propos) prêtés à Mahomet par la Sunna, le second texte sacré des Musulmans après le Coran, n'étaient pas authentiques.

Le Maroc, en tout cas, a reçu en grande pompe, une délégation officielle libyenne forte de pas moins de cent personnes. Il fallait, mercredi 29 août, voir certains délégués libyens assister, bouche bée, dans un palace de Rabat, à un spectacle de danse orientale — attraction in-

terdite à Tripoli. Lorsqu'une des danseuses a soudain déployé un voile où on a pu lire, en arabe et en français, « oui », ce fut un délire. En Libye aussi, sans doute, le traité ralliera les suffrages de la population. Mais pas pour les mêmes raisons qu'au Maroc...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

MAROC: LUEUR D'ESPOIR POUR LES GREVISTES DE LA FAIM

Après la mort de deux grévistes de la faim dans les prisons marocaines, le pouvoir de Rabat assouplit légèrement sa position : le transfert des prisonniers devrait faciliter leur surveillance médicale.

A Marrakech, notre envoyé spécial a rencontré la famille d'un

Marrakech (envoyé spécial)

Soutenue par une parente, Mme Douradi, une grande femme vêtue d'un caftan, a du mal à cacher son émotion et sa peine, en saluant les visiteurs dans sa maison de Marrakech. Une femme lui essuie une larme sur ses yeux gonflés par la douleur. Mercredi, on a enterré son fils de 18 ans, Moulay Boubkeur. Un autre de ses garçons, Moulay Tahar, est dans un état comateux à mi-chemin entre la vie et la mort.

Moulay Boubkeur a succombé mardi, au 56ème jour d'un mouvement de grève de la faim déclenché par un groupe de 35 prisonniers politiques de Marrakech afin d'obtenir de meilleures conditions de détention. Vingt-quatre heures plus tard, un second gréviste, Moustapha Belhouari, décédait à son tour. Un premier gréviste de la faim, Meskini, avait succombé à une attaque cardiaque le 18 juillet dernier à la prison de Beni Melal. Au total, ce mouvement a donc déjà fait trois morts confirmés.

Le père de Moulay Boubkeur, modeste directeur d'école de Marrakech, a vu pour la dernière fois son fils samedi dernier à l'hôpital d'Essaouira, une petite ville sur la côte atlantique. « J'ai su alors qu'il allait mourir », m'a dit hier Moulay Ibrahim Douradi, au lendemain des funérailles de héros réservées à son fils. M. Douradi, accompagné d'un

commissaire de police, a découvert son fils, le corps tremblant, les quatre membres attachés avec des menottes au pied du lit : « C'est pour l'empêcher de retirer la perfusion au sérum dont il ne voulait pas », a répondu le policier au père stupéfait. Cet aliment forcé bien tardif ne l'a pas empêché de mourir trois jours plus tard.

Moulay Boubkeur était également dans un état de crasse inimaginable. « Ça puait dans la chambre », raconte son père. Sa couverture sentait l'urine à distance et son corps n'avait pas été lavé depuis longtemps. « Il pouvait à peine bouger la mâchoire inférieure pour marmonner quelques paroles. Son corps entier tremblait. » Un garde armé veillait sur la scène.

M. Douradi n'a été avisé officiellement de la mort de son fils... qu'après son enterrement. Un télégramme sobre du directeur de la prison d'Essaouira lui a annoncé le décès — sans en donner la cause — alors que Moulay Boubkeur reposait déjà au cimetière Bab Doukkala de Marrakech. La famille avait en fait été prévenue par des amis et avait organisé elle-même le rapatriement du corps. L'autorisation « de transport de corps », délivrée par le commissariat d'Essaouira, souligne sans ironie que les opérations de mise en bière « ont été effectuées avec le respect et la décence dus à la mémoire des morts ».

Les funérailles de ce jeune militant « gauchiste » ont donné lieu, selon les témoins, à d'étonnantes scènes.

Malgré le black-out quasi total au Maroc sur cette affaire de grève de la faim, plus de deux mille personnes — des camarades d'université mais aussi des résidents du quartier — se sont rassemblées devant le domicile des Douradi, dans le faubourg de Daoudiat. Les doigts en forme de V pour victoire, et les slogans ont fusé : « Camarade Douradi, nous resterons sur la même voie », « Avec notre sang et avec notre âme nous te vengerons », « Ils les ont assassinés. Nous, fils du peuple, nous les remplacerons »...

La mère de Moulay Boubkeur elle-même, trop faible pour accompagner la procession, a refusé qu'on lise les versets du Coran pour son fils marxiste-léniniste. Elle a qualifié son fils de « martyr » et a déclaré qu'il n'y avait de dieu que « pour les criminels ». Un cortège silencieux, les doigts en forme de V vers le ciel, s'est alors rendu au cimetière, sous la surveillance rapprochée des forces de l'ordre qui ne sont cependant pas intervenues. De nombreux slogans ont fusé autour de la tombe, tandis que les mères, selon la tradition, attendaient dehors.

Hier, en fin d'après-midi, un second corps devait être enterré auprès de Moulay Boubkeur : celui de Moustapha Belhouari, le deuxième mort de Marrakech. Ainsi en ont décidé les familles, tandis que le cimetière était rebaptisé « des martyrs de janvier 1984 », date des émeutes de la faim à l'origine de leur arrestation. Hier matin, le père de

Moustapha Belhouari, un syndicaliste au chômage pour cause de militantisme, a pris le bus à 5h du matin pour aller chercher la dépouille mortelle de son fils à l'hôpital de Safi, à 150km de Marrakech.

Ces premières décès et l'état catastrophique de certains grévistes, ainsi que les pressions et interventions en leur faveur, vont-ils précipiter les événements ? Après les avoir laissé crever, les autorités semblent changer d'attitude. Les grévistes dans le plus mauvais état des deux petites villes, totalement dépourvues de moyens médicaux de réanimation nécessaires, où ils avaient été exilés au début de leur mouvement sont ramenés à Marrakech. Pas toujours comme il le faudrait : cinq des seize prisonniers d'Essaouira ont été ramenés en estafette, la seule ambulance ne pouvant quitter la ville. Neuf des douze grévistes de Safi ont, eux aussi, été ramenés à Marrakech où se trouvaient toujours deux autres prisonniers, dont le poète Ibrahim El Ansari.

Que leur arrive-t-il une fois à Marrakech ? Les familles sont tenues dans l'ignorance et n'avaient, hier après-midi, toujours pas pu approcher leurs fils. « Ils sont peut-être sauvés », espère l'une d'elles.

Une bonne nouvelle est cependant arrivée hier à la maison des Douraidi à Daoudiat : un « comité de dialogue » composé de représentants du ministère de la Justice et de l'administration pénitentiaire est attendu à Marrakech pour rencontrer les familles des prisonniers et les grévistes

de la faim eux-mêmes. Est-ce l'amorce d'une solution ? Les familles n'osent y croire. Les demandes des grévistes n'ont pourtant rien d'exorbitant : droit de poursuivre des études et de passer des examens, de lire journaux et livres, et de recevoir des visites. Ces conditions de détention ont été accordées à d'autres prisonniers politiques au Maroc, après il est vrai, une longue grève de la faim également.

Dans la maison des Douraidi, les amis, les parents, les camarades, les familles d'autres prisonniers, se succèdent pour un salut amical ou viennent aux nouvelles. Dans les pièces aux murs bleu pâle, très modestement meublées, les plats cuisinés succèdent au thé. L'hospitalité marocaine reste la règle même dans l'épreuve.

Déjà les photocopies des articles sur

la mort de Moulay Boubekeur dans la presse française, vendus librement — paradoxe marocain — circulent. Le téléphone sonne : Mitterrand serait directement intervenu auprès d'Hassan II en faveur des prisonniers. Nouvel appel : un troisième gréviste de la faim serait mort. « Il faut encore vérifier », dit un frère de Moulay.

Dans une pièce, un jeune homme encadre de roses rouge vif le portrait de Moustapha Belhouari pour les funérailles qui auront lieu plus tard, dès l'arrivée du corps de Safi. Et surtout l'attente, l'attente insupportable pour ces hommes, parents ou amis des grévistes, qui savent que chaque minute qui passe sans solution risque de faire augmenter le nombre de morts. Des « martyrs » à leurs yeux, mais qu'ils auraient mille fois préféré avoir à leurs côtés.

Pierre HASKI

Libération du

31/8/84

Maroc: plusieurs grévistes de la faim dans un état grave

L'angoisse des familles des grévistes de la faim de Marrakech se poursuit. Hier, certaines d'entre elles ont réussi à voir, malgré l'interdiction qui leur a été signifiée, plusieurs des grévistes de la faim à l'hôpital La Mamounia de Marrakech. Ceux-ci ont confirmé la poursuite de leur mouvement, mais ont donné certaines informations alarmantes.

Selon les familles, un des prisonniers grévistes, Mohammed Essade, a été retiré de la salle commune dans laquelle il se trouvait avec ses camarades. Les familles craignent le pire à son sujet, ainsi que pour Moulay Tahar Douraidi, et pour Ibrahim El Ansari, le jeune poète détenu, qu'on aurait vus sans mouvement sur leurs lits d'hôpital. Un autre détenu, Mohamed Bel Bark, aurait été frappé à la tête dimanche, parce qu'il refusait de manger.

Dans un communiqué publié hier à Marrakech, et diffusé à Paris par le frère d'un des grévistes, les familles des prisonniers dénoncent les « rumeurs irresponsables » qui ont fait état de l'arrêt de la grève. Elles confirment, « après des entretiens non-autorisés » avec leurs fils, qu'ils sont « déterminés à poursuivre leur

mouvement jusqu'à la satisfaction de leurs revendications légitimes ». Ces rumeurs, ajoute le communiqué, viseraient à « créer une situation confuse dont seuls nos enfants seraient les victimes ». « Nous faisons assumer la responsabilité de la mort de nos enfants à tous les instigateurs de ces rumeurs irresponsables », poursuit le communiqué, qui lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle intervienne « en vue d'arrêter ce charnier, et pour que satisfaction leur soit accordée ». Le communiqué a été signé par 28 familles.

Si les familles parviennent toujours à « voler » quelques instants aux chevets de leurs enfants en grève de la faim depuis le 4 juillet, une interdiction formelle de visite leur a été présentée hier par le procureur du roi à Marrakech. Cette mesure vient mettre un terme aux informations sur un arrêt de la grève de la faim, lancées par un groupe d'avocats de l'association des droits de l'homme du Maroc. Ces avocats, pour des raisons encore peu claires, avaient affirmé vendredi qu'ils avaient réussi à convaincre les grévistes d'arrêter leur mouvement. Tous les contacts pris

avec les prisonniers depuis prouvent que c'est faux. De même, les autorités ont refusé, jusqu'ici, de laisser une délégation de médecins français pénétrer dans l'Hôpital La Mamounia pour juger de l'état des grévistes.

Le pouvoir marocain, quant à lui, continue de garder le silence sur cette grève de la faim.

22

Le Matin du 31/8/84

INCERTITUDE SUR LE SORT DES GREVISTES DE LA FAIM

Dix jeûneurs ont été transférés dans un hôpital de Marrakech. Leur état est désespéré

De notre envoyé spécial à Rabat

COMBIEN de grévistes de la faim sont-ils déjà morts dans les prisons marocaines ? Trois, quatre ou six ? Hier, une rumeur rapportée par l'agence France-press circulait à Rabat selon laquelle trois autres détenus en grève de la faim depuis le 4 juillet dernier étaient morts. En fait, aussitôt après le décès mardi à Safi, sur la côte Atlantique, de Mustapha El Houari, les autorités marocaines ont décidé de transférer à l'hôpital

de Marrakech dix grévistes, tous dans un état désespéré, qui se trouvaient soit à Safi soit à Essaouira.

Désormais les familles sont totalement coupées des jeunes étudiants et lycéens, arrêtés au lendemain des émeutes populaires de janvier dernier. Parmi ceux qui sont le plus en danger de mort figurent notamment le poète Brahim El Ansari. Celui-ci, qui avait refusé toute perfusion mardi dernier, n'a pas été aperçu dans son lit d'hôpital, hier

matin, alors qu'il venait de tomber dans un coma profond. A-t-il été placé en réanimation ou a-t-il déjà succombé à une grève de la faim qui dure depuis cinquante-six jours ?

Les autorités marocaines continuent d'observer un mutisme total mais, selon une source officielle et selon une dépêche de l'AFP citant les familles des détenus, il n'y aurait pas eu hier d'autres décès. Pour l'heure, deux détenus, Doureidi Moulay Boubaker et Mustapha Bel Houari, sont décédés après cinquante-cinq jours de grève de la faim, tandis qu'un autre gréviste, Abdelhalim Meskini, était décédé dès le 17 août dernier, les médecins ayant refusé de le soigner (selon ses proches) : il souffrait d'une déficience cardiaque.

Selon les mêmes sources, vingt-huit détenus poursuivaient hier leur grève de la faim : dix-sept à l'hôpital de Marrakech, et onze à celui de Safi. Cinq autres détenus, incarcérés à la prison civile de Rabat — parmi lesquels figurent l'ancien bâtonnier de la

capitale, M^r Abderrahman Benameur — observent également une grève de la faim, depuis le 6 août dernier, par solidarité avec les détenus de Marrakech et Safi.

Hier une manifestation s'est déroulée devant l'ambassade du Maroc à Paris : une délégation de trois personnes, dont l'acteur Michel Piccoli et le metteur en scène Patrice Chéreau, a été reçue par un diplomate, à qui ils ont remis une motion de protestation. D'autre part, le Parti socialiste et le parti communiste ont tous deux pris position, en souhaitant que les grévistes de la faim obtiennent le statut de prisonniers politiques.

Dix des grévistes de la faim ont été placés dans une unité de réanimation

Malgré la mort de leurs trois camarades, les grévistes de la faim marocains poursuivent leur jeûne. Selon des parents et amis des détenus, dix d'entre eux ont été placés dans une unité de réanimation à l'hôpital de Marrakech. Les funérailles de Moulay Boubker Douraidi, dix-neuf ans, étudiant en sciences à l'université de Marrakech, ont été suivies par plusieurs milliers de personnes mercredi à Marrakech. La foule s'est rendue en cortège de la maison familiale du jeune homme au cimetière de Bab Doukkala, derrière un véhicule orné du drapeau marocain et d'une photo du disparu. Malgré la présence de nombreux policiers en uniforme et en civil, aucun incident n'a été signalé.

D'autre part, les familles des détenus grévistes de la faim à Marrakech et à Safi ont formellement démenti jeudi à Rabat que d'autres détenus aient succombé depuis mardi, comme l'ont laissé croire des rumeurs ayant circulé avec persistance à Rabat. Toutefois, l'état de santé des vingt-huit détenus qui poursuivent encore leur grève de la faim, dont dix-sept à l'hôpital de Marrakech et onze à l'hôpital de

Safi, est qualifié d'*alarmant* par leurs proches.

Tandis que la presse marocaine continue d'observer le silence le plus total sur la grève de la faim, le ministre conseiller à l'ambassade du Maroc à Paris, M. Abdelkader El Jai, a reconnu, selon une délégation

de cinq médecins français qu'il a reçue jeudi, que deux des détenus étaient morts, ces derniers jours, parlant à ce sujet de *regrettable accident*. A l'issue de l'entrevue, la délégation dirigée par le docteur François Liot, a fait part de son *inquiétude* et de sa détermination à poursuivre ses démarches humanitaires, sans écarter l'éventualité de se rendre au Maroc.

D'autre part, une quarantaine de personnes ont manifesté sans incidents jeudi en fin de matinée devant l'ambassade du Maroc à Paris répondant ainsi à l'appel lancé par le comité de soutien aux grévistes de la faim. MM. Michel Piccoli, Patrice Chéreau et le professeur Minkowski, ont été reçus pendant une demi-heure par le chargé d'affaires de l'ambassade marocaine. — (AFP-AP.)

le monde 11/9/84

22

Inquiétant silence

L'Humanité
du
1/9/84

Aucune nouvelle des grévistes de la faim dont dix au moins sont dans le coma

Un inquiétant silence plane sur le Maroc, sur ce qui se passe dans les prisons et dans les hôpitaux où plusieurs dizaines de jeunes détenus en grève de la faim depuis le 4 juillet, luttent contre la mort. C'était également hier, au Maroc, le référendum sur l'union d'Etat avec la Libye. Le président François Mitterrand qui avait passé la journée en visite privée à Lisbonne est retourné, hier soir, au Maroc où il doit passer le week-end.

Le poète Ibrahim El Ansari actuellement dans le coma à Marrakech.

Mardi, deux prisonniers mouraient. Un lycéen de 18 ans, un étudiant de 29 ans. Certains journaux français alertés par les familles protestaient. Mercredi on en parlait aux radios et télévisions.

Jeudi dix détenus grévistes dans le coma étaient transportés à l'hôpital de Marrakech et placés en réanimation. On apprenait dans le même temps la visite surprise de François Mitterrand au Maroc.

Depuis jeudi soir radios et télévisions, soudain saisies de mutisme, n'évoquent plus le Maroc que pour parler du « mystérieux voyage du chef de l'Etat » ou du référendum, sans plus piper mot des grévistes de la faim. Comme si la question était réglée. D'autant plus qu'on prétendait de l'autre côté de la Méditerranée que des soins intensifs étaient désormais prodigués aux détenus.

Hier soir, le frère d'un des grévistes de la faim nous apprenait que les informations diffusées sur France-Inter par le bâtonnier de Marrakech, selon lesquelles tous les grévistes auraient cessé le mouvement, étaient dénuées de fondement. Seize d'entre eux continuent le jeûne à Marrakech, neuf à Essaouira et six à Safi.

A l'hôpital de Marrakech les grévistes ont été placés contre leur gré sous perfusion, enchaînés à leur lit par des menottes.

Le bâtonnier de Marrakech s'était rendu hier auprès des détenus à la tête d'une délégation de l'Association marocaine des droits de l'homme pour les convaincre de cesser leur mouvement.

Le poète Ibrahim el-Ansari est né à Marrakech il y a vingt-six ans.

Comme Saïda Menebhi, morte en prison des suites d'une grève de la faim en 1977, Ibrahim est aujourd'hui victime de la même haine du roi Hassan II contre ceux qui chantent le droit à la liberté.

Les familles des deux premières victimes avaient déjà raconté comment leurs enfants avaient été laissés sans aucun soin, enchaînés sur un lit d'hôpital un soldat en armes à leur chevet, pour empêcher tout membre du corps médical de leur porter secours.

Les protestations, à l'image des délégations qui se sont succédé jeudi à l'ambassade du Maroc à Paris doivent s'amplifier. La mobilisation ne doit pas cesser. Il faut continuer à réclamer la vie sauve pour les grévistes de la faim, la satisfaction de leurs revendications et la libération de tous les détenus d'opinion.

Celui qui avait, en compagnie des Palestiniens Mahmoud Darwiche et Naim Basiso, écrit « Liban, la résistance », a été enlevé à Marrakech au cours de la dernière semaine de janvier, à la fin des émeutes de la faim. Sa famille, restée sans nouvelles de lui pendant quinze jours, le croyait mort. Or il était au secret dans les locaux de la police de Casablanca. Les policiers de Hassan II avaient perquisitionné le domicile familial. Seule preuve du « crime » du poète : une affiche de solidarité avec les Palestiniens trouvée dans sa chambre.

A la suite de nombreux sévices, Ibrahim el-Ansari avait été hospitalisé peu de temps avant son procès, début mai, à Casablanca : il fallait le rendre présentable. Depuis le 4 juillet, il refuse de s'alimenter. Transféré au début du mois d'août à l'hôpital, il est actuellement dans le coma. Ses parents l'ont aperçu — par une fenêtre — enchaîné à son lit et gardé par des policiers.

Marrakech la rouge accueillera, paraît-il (« le Monde du 18 août dernier), un congrès mondial de poètes !

« Placé sous le haut patronage du roi Hassan II et présidé par Léopold Sedar Senghor, ce congrès se tiendra du 14 au 20 octobre », affirme le quotidien, sous le titre : « La fête des poètes »...

Aujourd'hui, à Marrakech c'est le martyr du poète.

L'Humanité du 1/9/84

Extrême discrétion

François Mitterrand s'est entretenu à deux reprises, mercredi soir et jeudi en fin de matinée, avec le roi Hassan II au cours d'un « voyage privé » au Maroc. Le contenu des conversations demeure, pour le moment, secret, mais la plupart des observateurs croient savoir que seul le traité maroco-libyen aurait été au centre des discussions.

Le séjour au Maroc du président français intervient au lendemain de la mort de deux grévistes de la faim et alors que dix de leurs compagnons de lutte sont dans le coma. On sait que ces jeunes Marocains, arrêtés après les émeutes de la faim de janvier dernier et condamnés sans preuves et sans témoins, réclament simplement le droit de poursuivre leurs études, de passer leurs examens, de bénéficier de conditions décentes d'hygiène.

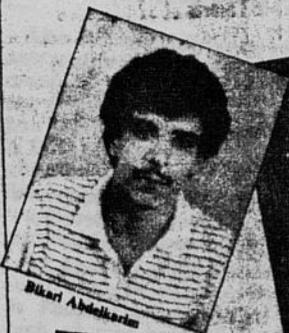
La défense des droits de l'homme,

assure-t-on depuis quarante-huit heures à l'Élysée, doit être menée avec discrétion et sans tapage. Il n'y a pas si longtemps, les mêmes sources célébraient le courage du président : celui qui avait consisté, lors d'un toast officiel à Moscou, à prononcer publiquement le nom d'un homme heureusement en vie mais malheureusement privé de la liberté de circuler.

Commentant le séjour de François Mitterrand au Maroc, l'Élysée réaffirmait hier « le prix que la France et son président attachent au respect des droits de l'homme ».

Dans ces conditions, comment, au cours des entretiens avec le roi Hassan II, François Mitterrand n'aurait-il pas évoqué la mort de Moulay Douairi, de Mustafa Belhouari et le sort des grévistes de la faim encore en vie ?

JOSÉ FORT.



Bikeri Abdelkarim



Mandébas Rachid, né en 1959



Bel Bark Mohamed



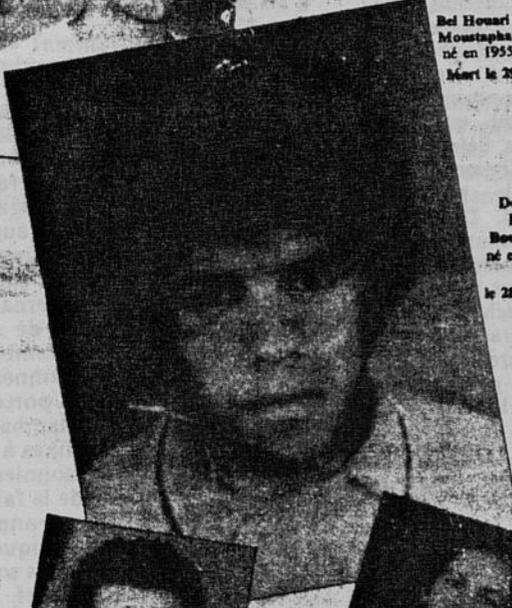
Douraidi Moulay Tahar, né en 1963



Sifri Kamaï, né en 1962



El Mouhaddar Mohamed, né en 1964



Bel Houari Moustapha, né en 1955
Mort le 29 août

Douraidi Moulay Boukkeur, né en 1965
Mort le 28 août



El Amrani Abderrahmane



Nacéddi Kharid, né en 1964



El Moubin Mohamed, né en 1961



El Idriss Rachid, né en 1964



El Hajji Othman, né en 1958



Badouel Yousef, né en 1963



Ghandi Mohammed, né en 1958



El Kaboumi Ahmed



El Ansari Ibrahim, né en 1958

●●●

mentaires aux « martyrs » Douraidi et Bel Houari, déjà placés dans la lignée des Mehdi Ben Barka et Omar Benjelloun.

Le pouvoir veut d'autre part leur faire porter le chapeau ainsi qu'aux intégristes, des « émeutes de la faim » de janvier dernier, qui ont justement débuté à Marrakech. Les grévistes de la faim d'aujourd'hui n'ont pas été arrêtés au cours des émeutes, qui ont ensanglanté une nouvelle fois plusieurs villes du royaume, mais dans les jours et les semaines suivantes, lors de rafles policières à leur domicile. Boucs émissaires idéaux, ces jeunes militants, qui ne sont pas des poseurs de bombes, agissaient à visage découvert, membres pour la plupart de l'Union des étudiants ou d'associations culturelles « dissidentes » actives dans les lycées, les fac et les quartiers.

Des boucs émissaires idéaux

« C'est sur le marché de Daoudiat qu'ont éclaté les premiers incidents, lorsque la population a appris les nouveaux prix du *Buagaz* », m'explique un militant Daoudiat, c'est le faubourg de Marrakech où habitait Moulay Boukkeur Douraidi, mort mardi dernier dans cette grève de la faim. « On veut nous rendre responsables de ce qui s'est passé, alors qu'il s'agissait d'un soulèvement spontané. Ce n'est quand même pas nous qui avons augmenté les prix des produits de base ! » s'indigne ce jeune Marocain, s'exprimant dans un français hésitant.

Troisième ville du Maroc, Marrakech, derrière sa superbe façade touristique, présente tous les signes du « mal urbain » de ce royaume en crise économique. Gonflement rapide de la population, bidonvilles et quartiers insalubres, chômage étendu. Il suffit de visiter le quartier pauvre de Sidi Yousef Ben Ali, théâtre de violents affrontements en janvier, pour comprendre que si ces sanglants événements se sont produits, la présence d'« agitateurs » n'explique pas tout.

Les grévistes de la faim de Marrakech payent-ils pour les émeutes de janvier ? Dans son discours du 22 janvier, une fois le calme rétabli au prix de plus de cent cinquante morts, le roi Hassan II avait pointé du doigt Marrakech, dont les habitants sont coupables à ses yeux de ne pas avoir réagi. Pour les punir, il annulait ses vacances à Marrakech, et forçait des notables de la ville à venir s'agenouiller devant lui quelques jours plus tard. Un tel climat n'incite pas à céder face aux revendications des grévistes de la faim de cette ville « maudite », où le souverain chrétien n'a pas encore remis les pieds.

Dans la maison de Moustapha Bel Houari, les familles des grévistes veillent jour et nuit en craignant le pire pour leurs enfants. Deux jours après la mort de leur fils, les Bel Houari ont eu cependant un motif de réjouissances : un autre de leurs fils a eu un garçon, aussitôt prénommé Moustapha.

Pierre HASKI

Un SOS lancé au monde

Marrakech, vendredi soir. Les uns après les autres, les parents des grévistes de la faim viennent apporter au journaliste français qui s'apprête à partir, des photos de leurs fils emprisonnés qui risquent de mourir. Des photos d'identité usées, sorties de vieux portefeuilles. Alors que la presse marocaine est soumise à un black-out quasi-total sur cette grève de la faim qui dure depuis deux mois, ces photos, qui mettent enfin un visage sur des noms inconnus, sont pour ces familles de Marrakech une sorte de SOS lancé au reste du monde.

P. H.

25

GREVISTES DE LA FAIM : SITUATION CONFUSE

De notre envoyé spécial
à Rabat

« **L**ES détenus sont toujours en grève. Hier matin, à Marrakech, certains ont pu faire signe par les fenêtres de l'hôpital que leur mouvement continuait », assurait hier le frère d'un de ces jeunes gens qui refusent de s'alimenter pour protester contre les conditions de détention dans les prisons de Marrakech, de Safi ou d'Essaouira où ils ont été envoyés — pour longs temps — à la suite des émeutes de janvier dernier.

« Les informations de la Ligue marocaine des droits de l'homme sont fausses : nous lui avons demandé de les retirer », ajoute-t-il. Le vice-président de la Ligue à Marrakech, M^e Jouhari, était hier pourtant catégorique : « Nous sommes certains d'avoir vu les douze détenus hospitalisés à Marrakech se réalimenter volontairement dans la journée de vendredi. Notre organisation a passé une convention avec eux : le mouvement est suspendu pour un mois, le temps que leur demande soit examinée. »

« Mensonges », répliquent les proches des détenus pour qui les affirmations de la Li-

gue et de certains membres du barreau sont purement et simplement une tentative de manipulation. La famille de Hadji Otman, qui a été autorisée à lui rendre visite hier à Safi, a pu constater que « s'il s'alimentait, c'était de force » : « pour qu'il ne puisse pas arracher ses perfusions, explique un de ses proches, il est garroté sur son lit, menottes aux poignets ». Les parents d'autres détenus ajoutent que leurs fils sont toujours dans un état désespéré, et certains craignent qu'il y n'ait eu ce week-end de nouveaux morts.

Il semblait toutefois hier à Rabat que les cinq détenus qui avaient entamé une grève de solidarité avec les grévistes du Sud aient décidé d'interrompre leur mouvement. C'est ce qu'affirment tant leurs familles que les défenseurs des droits de l'homme. La situation semble plus confuse dans le Sud. Deux médecins français, venus de leur propre chef proposer leur assistance aux grévistes n'ont pas pu démêler l'écheveau d'informations contradictoires : les autorités marocaines ne leur ont toujours pas accordé le droit de voir les détenus-grévistes.

J.-Y. H.

• Quatre étudiants marocains ont entamé vendredi à Lille une grève de solidarité. A Amsterdam, une vingtaine d'étudiants marocains, qui observent eux aussi une grève de la faim, ont remis hier une pétition au consulat général du Maroc.

Le Matin
du
31/9/84

■ MAROC : SAUVER LES GREVISTES DE LA FAIM. En janvier dernier, de violentes manifestations des travailleurs et du peuple marocain contraignaient le roi Hassan II à annuler la forte augmentation des prix des produits de première nécessité qu'il venait de décider sur injonction du Fonds monétaire international dans le cadre de la politique de « conditionnalité des prêts ». Mais nombreux furent les manifestants emprisonnés, dont certains sont aujourd'hui portés disparus. Des centaines de condamnation furent prononcées, dont certaines à perpétuité.

Des dizaines de prisonniers lancèrent le 4 juillet une grève de la faim pour obtenir en particulier la reconnaissance du statut de prisonnier politique et le droit aux soins médicaux. Trois sont morts et les autres restent en danger. Pour sauver les grévistes de la faim, exiger la libération de tous les prisonniers politiques et le respect des libertés démocratiques, un

rassemblement de plusieurs centaines de personnes a eu lieu le lundi 3 septembre devant l'ambassade du Maroc à Paris, à l'appel de l'Association des travailleurs marocains en France (ATMF), de l'Association des Marocains en France (AMF), du Comité contre la répression au Maroc et de l'Association des parents et amis de disparus au Maroc, avec le soutien de forces politiques et syndicales françaises.

Manifestation de soutien aux grévistes de la faim marocains

Deux cents personnes environ se sont rassemblées hier en fin d'après-midi devant l'Ambassade du Maroc à Paris pour une manifestation de soutien aux prisonniers politiques marocains qui poursuivent une grève de la faim depuis maintenant 60 jours. Les manifestants, marocains, pour la plupart, sont restés sur place pendant une heure avant de se disperser dans le calme. Aux cris de « assez de répression, arrêtez le massacre des prisonniers politiques au Maroc », couverts par quelques « Mitterrand complice, Hassan II assassin », les manifestants ont demandé à ce que

le gouvernement français prenne une position claire sur les droits de l'homme.

Quatre organisations avaient appelé à ce rassemblement : l'association des travailleurs marocains en France, l'Association des Marocains en France, les Comités de lutte contre la répression au Maroc, l'Association des parents et amis de disparus au Maroc. Claude Popperen, membre du bureau Politique

du parti Communiste, conduisait une délégation, ainsi qu'Alain Krivine, responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire. Ce dernier a déclaré qu'il aurait préféré que François Mitterrand aille au Maroc pour négocier la libération des prisonniers politiques, plutôt que d'intervenir entre la Libye et le Tchad. Les associations organisatrices ont annoncé leur intention d'entamer une grève de la faim tournante dans les prochains jours.

Libération 11/9/84

26

PCML Hadji
6/9/84

Maroc

Certains grévistes de la faim seraient alimentés de force

Une décision médicale « interdisant toute visite aux grévistes » a été communiquée, lundi 3 septembre, à une délégation de parents des vingt-huit détenus marocains en grève de la faim depuis le 4 juillet. Selon les milieux proches des familles des détenus, ces derniers « poursuivent toujours leur action » dans les hôpitaux de Marrakech et de Safi.

La décision d'interdire les visites aurait été prise par le médecin-chef de l'hôpital Mamounia, à Marrakech, où sont hospitalisés une douzaine de détenus. Elle a été communiquée aux parents par le procureur du roi à Marrakech. Au moins trois des détenus seraient actuellement dans le coma. Il s'agirait de Moulay Brahim El-Ansari, Sad Mohamed et Moulay Tahar Douraidi, frère de l'un des deux grévistes de la faim décédés il y a près d'une semaine à Essaouira.

Les familles ont de nouveau opposé un « démenti formel » aux affirmations des membres de la délégation marocaine des droits de l'homme et des barreaux du Maroc, selon lesquelles les grévistes de la faim auraient cessé leur mouvement vendredi dernier.

« Certains membres de cette délégation, déclarent les parents des détenus, ont effectivement pris contact avec nous samedi, lors des funérailles de Mustapha Belhouari à Marrakech, pour nous signaler que les détenus avaient rompu vendredi leur grève et qu'ils les avaient vus en train de manger de la viande hachée mélangée à des tomates et à des œufs. Comment peut-on avaler

un tel mélange après deux mois de grève de la faim? », demandent-ils.

« Nous ne savons pas quels sont les objectifs recherchés par cette délégation, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que la grève de la faim se poursuit toujours », ont-ils déclaré.

Les douze détenus de Marrakech – seize autres sont à Essaouira et Safi – sont alimentés contre leur gré par perfusion depuis six jours, a indiqué la famille de l'un d'entre eux.

Les membres de cette famille, qui ont tenu à garder l'anonymat, ont précisé que, « grâce à un stratagème », ils avaient pu s'approcher de l'hôpital Mamounia où les détenus

sont sévèrement gardés par la police. « Neuf des prisonniers étaient inconscients, allongés sur leur lit. Mais trois d'entre eux, qui avaient repris assez de forces, ont pu nous faire comprendre par gestes qu'on les nourrissait par perfusion et contre leur gré », ont-ils ajouté.

D'autre part, un médecin français, le docteur Antoinette Wolfe, arrivé samedi à Marrakech dans « un but strictement médical pour faire des constatations sur l'état de santé des grévistes de la faim », n'a pas encore été autorisé par le ministre marocain de la justice à rencontrer les prisonniers. « Les médecins de l'hôpital de Marrakech m'ont affirmé que les grévistes avaient cessé leur mouvement et qu'ils s'alimentaient maintenant normalement par voie orale. Mais je n'ai pas pu vérifier ces affirmations », a précisé le médecin. – (AFP.)

INCERTITUDE SUR LE SORT DES GRÉVISTES DE LA FAIM DE MARRAKECH ET DE SAFI

Les cinq détenus « politiques » qui poursuivaient une grève de la faim depuis le 6 août à Rabat par « solidarité » avec les vingt-huit autres grévistes de la faim de Marrakech et de Safi ont mis fin à leur action samedi, a-t-on confirmé dimanche 2 septembre de source proche de leurs familles à Rabat.

En revanche, la situation des grévistes de Marrakech et de Safi, en grève de la faim depuis le 4 juillet, demeure confuse dimanche. Selon des milieux proches de la délégation de la Ligue des droits de l'homme et du Conseil des barreaux du Maroc qui leur a rendu visite vendredi aux hôpitaux de Marrakech et de Safi, ces derniers ont mis fin à leur action ce même jour, après avoir obtenu des assurances formelles que les conditions de leur détention seront améliorées.

Les familles des détenus grévistes, dont deux sont morts mardi des suites de leur grève de la faim, ne sont pas aussi catégoriques. Contactées par l'AFP, certaines d'entre elles ont soutenu dimanche matin que la grève se poursuivait. D'autres ont déclaré « tout ignorer » du sort des détenus, soulignant qu'« aucun membre des familles n'a encore été autorisé à leur rendre visite ». Les autorités marocaines continuent à observer le silence sur cette affaire.

A Amsterdam et à Lille, les groupes d'étudiants marocains qui avaient commencé vendredi une grève de la faim en solidarité avec les protestataires du Maroc – emprisonnés après les émeutes de janvier dernier contre la hausse des prix – ont réaffirmé dimanche leur soutien aux « revendications légitimes » des détenus.

Le frère de l'un des vingt-sept grévistes de la faim, M. Nouredine El Ansari, a, pour sa part, affirmé samedi à Paris que le mouvement de protestation – qui avait été lancé pour réclamer le droit des détenus aux visites et à l'information, ainsi qu'à continuer leurs études – se poursuivait.

M. Nouredine El Ansari a précisé que les familles désapprouvaient la démarche d'avocats marocains entreprise selon lui « sans leur accord », et qui visait à persuader les jeunes détenus de s'alimenter à nouveau.

A Paris, plusieurs organisations de soutien aux prisonniers confirment la poursuite de la grève de la faim et appellent à un rassemblement de protestation, ce lundi à 18 h 30, devant l'ambassade du Maroc. – (AFP.)

5 / 9 / 84
Le Monde

Le Monde
du

419 / 84

28

Maroc: les prisonniers arrêtent leur grève de la faim

C'est un gréviste lui-même qui a annoncé par la fenêtre de l'hôpital de Marrakech que les 28 prisonniers cessaient leur mouvement après avoir obtenu la satisfaction de leurs revendications

Les détenus marocains qui observaient depuis deux mois une grève de la faim pour obtenir un statut de prisonnier politique ont annoncé, mardi, qu'ils mettaient fin à leur mouvement.

Condamnés de un à quinze ans de prison après les « émeutes de la faim » de janvier dernier au Maroc, trois d'entre eux étaient morts des suites de leur grève de la faim en juillet et août.

A Marrakech, c'est par la fenêtre de l'hôpital Avenzoar, où ils sont étroitement gardés par des militaires dans le pavillon de réanimation,

qu'un des douze grévistes a annoncé à un membre de sa famille — en présence d'un journaliste de l'AFP — que le mouvement avait pris fin.

« Nous avons vu le procureur de Marrakech la nuit dernière. Il s'est engagé à donner satisfaction à nos revendications », a-t-il notamment indiqué.

A Safi et Essaouira, où se trouvent seize autres grévistes, le mouvement a également cessé, ont annoncé, mardi matin, des familles de détenus. Pour la première fois depuis le début du mouvement, ces parents avaient été autorisés à rendre visite à leurs enfants et à leur amener des provisions notamment du lait et du fromage.

Depuis plusieurs jours, les grévistes de la faim étaient nourris par perfusions et contre leur gré, avaient annoncé lundi des familles de Marrakech.

Le détenu qui a annoncé la nouvelle à Marrakech était, selon ses proches, très amaigri et avait une barbe de plusieurs jours, mais il s'exprimait sans difficulté.

Selon les familles des grévistes, trois des détenus seraient encore dans un état très grave, voire désespéré, le poète Ibrahim El Ansari, Moulay

Tahar Douraidi (frère de Moulay Boubkeur, mort mardi dernier) et Mohammed Essade.

Le procureur du roi de Marrakech aurait indiqué que les prisonniers allaient pouvoir recevoir bientôt la visite de leur famille, « sans doute mercredi ou jeudi », pour la fête religieuse de l'Aïd El Kebir.

Les deux médecins français arrivés de Paris pour examiner les grévistes, les docteurs Wolff et Guerin, n'avaient pas encore reçu des autorités marocaines, mardi en début d'après-midi, l'autorisation de rendre visite aux détenus.

Aucune confirmation n'a pu être obtenue de source officielle marocaine concernant la satisfaction des revendications des grévistes, qui avaient entamé leur grève de la faim

le 4 juillet. Ils demandaient, notamment, le droit de poursuivre leurs études, de passer leurs examens et de recevoir des journaux et des visites.

Après l'arrêt de cette grève de la faim dramatique, annoncé cette fois par un des protagonistes lui-même, on ne peut manquer de s'interroger sur les annonces prématurées de la fin du mouvement, et l'écho complaisant que lui ont donné certains médias français. L'agence officielle marocaine MAP, faisant état lundi pour la première fois de ce mouvement de grève, affirmait elle aussi qu'elle était terminée. Elle s'en prenait au passage à « la campagne tendancieuse menée par certains médias étrangers ». La presse marocaine avait par contre été exemplaire sur cette affaire : elle avait dû se taire.

*Clibération
le 5/9/84*

I. LA SOLIDARITE DE LA COMMUNAUTE MAROCAINE AVEC LES GREVISTES DE LA FAIM

FRANCE: - Paris: L'ATMF, L'AMF ont réagi d'abord en diffusant des communiqués de soutien avec les grévistes. Elles ont ensuite organisé le 3 septembre, avec l'Association des Parents et Amis des Disparus, les Comités de Lutte contre la Répression au Maroc, un rassemblement de protestation devant l'Ambassade du Maroc.

Dans un communiqué daté du 1er septembre, une quinzaine de réfugiés marocains ont apporté un soutien aux grévistes de la faim et demandé la libération de tous les prisonniers politiques et le retour des exilés.

L'ASDHOM a diffusé un communiqué daté du 21 août annonçant sa création et attirant l'opinion sur l'état des grévistes de la faim.

Lille: 5 étudiants marocains ont entamé une grève de la faim à compter du 31 août.

Montpellier:

7 personnes dont 2 français ont observé une grève de la faim à compter du 31 août.

HOLLANDE:

15 marocains ont commencé le 31 août une grève de la faim devant le Consulat du Maroc à Amsterdam. Un médecin hollandais s'est joint le 3 septembre à cette grève. Ces grévistes ont diffusé un communiqué.

4 associations démocratique de l'immigration marocaine en Hollande ont diffusé un communiqué.

Durant toutes ces grèves, des marocains ont fait tout leur possible pour faire connaître le sort des grévistes à l'opinion publique internationale et marocaine qui suivait attentivement à travers les radéos étrangères ce mouvement de grève.

II. LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

FRANCE: Les 28 au 29 août cinq médecins français se sont rendus à l'ambassade du Maroc à Paris pour réclamer "des mesures médicales d'urgence" pour les grévistes de la faim encore en vie.

Le 28 août un collectif d'intellectuels français et arabes (Michel BROUET, Patrice CHEREAU, Simone SIGNORET, Yves MONTANT, Cheik IMAM), ont adressé au Premier Ministre marocain et aux Ministres de la Justice et de la Santé une lettre ouverte exprimant leurs vives inquiétudes quant au sort des grévistes.

Le 30 août un rassemblement a été organisé devant l'Ambassade du Maroc à l'initiative du Comité de Soutien aux grévistes de la faim animé notamment par Patrice CHEREAU, Michel PICCOLI, le Professeur MINKOVSKI, Ariane MNOUCHKINE et Costa GAVRAS (une délégation composée des trois premiers nommés a été reçue à l'Ambassade.

Le 1er septembre les Docteurs LEGUAY et WOLFE se sont rendus au Maroc dans l'espoir de voir les grévistes.

Le 3 sept., une délégation des élus communistes de la Région Parisienne s'est rendue à l'Ambassade du Maroc.

Le 4 septembre le Docteur GUERIN a rejoint à son tour le Dr. Wolfe à Marrakech.

Dès qu'il a été informé du décès d'un premier détenu gréviste de la faim, Monsieur Georges MARCHAIS, Secrétaire Général du PCF a adressé une lettre ouverte au Premier Ministre du Maroc exprimant l'indignation et l'émotion profondes des communistes français devant ce décès.

Le Parti Socialiste a publié un communiqué exprimant le souhait que le statut politique soit accordé aux prisonniers grévistes de la faim.

Le Comité Français d'Amitié et de Solidarité avec le Peuple Marocain a sorti le 14 août un long communiqué exposant les revendications des grévistes, dénonçant les mesures de répression qui ont suivi le soulèvement populaire et apportant son soutien aux grévistes et à leurs familles.

HOLLANDE: Le 4 septembre deux parlementaires ont reçu les 15 grévistes marocains de Hollande.

Une délégation de parlementaires hollandais devait être reçue ces jours-ci à l'Ambassade marocaine.

ASSOCIATION des MAROCAINS en FRANCE

269 Bis FG ST ANTOINE 75011 PARIS

TEL: 367 78 86

ASSOCIATION des TRAVAILLEURS MAROCAINS
en FRANCE

32 Rue Paul V.COUTURIER 92230

GENNEVILLIERS TEL: 793 85 30

COMMUNIQUE

- - - - -

AU MAROC , AUJOURD'HUI , DANS LES PRISONS DU ROYAUME DES HOMMES

INTEGRES , MILITANTS POUR LA DIGNITE , LE PAIN ET LA LIBERTE ,

SE VOIENT MOURIR A PETIT FEU .

A la suite d'une décision gouvernementale interdisant aux Prisonniers et détenus Politiques de poursuivre leurs études et de passer des examens, et afin d'alléger l'opinion publique Marocaine et internationale sur l'isolement le plus absolu dont ils sont victimes 27 Prisonniers Politiques de la Prison civile de Marrakech, jugés pendant le mois de Mai 84, entamèrent une grève de la Faim illimité revendiquant par cette action défensive le Statut de Prisonniers Politiques qui doit leur être conféré de droit.

Aux dernières nouvelles, parvenues (à nos Associations) le 24/8/84, l'ensemble de ses Prisonniers, après avoir été transférés à différents hopitaux (Hopital militaire de Marrakech, Hopital civil de la même ville, Hopitaux d'Essaouira et Safi), sont dans un état très alarmant et en danger de Mort.

- _ 3 cas de Coma à l'hopital civil de Marrakech
- _ 3 cas d'hémorragie rénale à l'Hopital militaire de Marrakech (les autorités Marocaines refusent de les soigner tant que ceux-ci n'aient pas cessé leur action
- _ D'autres cas d'épuisements allarmant à Safi, et à Essaouira où les exactions des autorités n'ont pas cessé à ce jour (Refus de leur livrer Sucre et Eau s'il ne cessent pas la grève de la Faim: (20/8/84)

D'autres Prisonniers Politiques, dans d'autres Prisons (Oujda, Fes, Tetouan, Kenitra, Casa-blanca, Beni-Mellal) ont déjà de leur côté manifesté leur Solidarité à cette action par des Grèves de la Faim limitées. Les Prisonniers de la Prison de Laâlou à Rabat, ont, quant à eux, depuis plus de 10 jours, entamé une Grève de la Faim illimité.

Par ailleurs, d'autres Procès encore plus Fallacieux, ont toujours cours au MAROC..... les derniers en date ont prononcé des Sentences très lourdes:

- _ 13 condamnations à MORT
- _ Des peines allant de 1, 5, 10, 20 ans à la PERPETUITE

Nous lançons un appel pressant à l'opinion Publique Française, et Internationales

pour sauver de la Mort les Grévistes de la Faim, pour la libération de tous les détenus Politiques et Syndicaux, pour le retour de tous les Exilés sans conditions, et pour le Respect des Droits de l'Homme au MAROC.

Nous lançons un appel pressant à l'immigration Marocaine et toutes les Associations Marocaines et de Solidarité en Europe pour se mobiliser et faire face à cette ignominie des Gouvernants Marocains.

PARIS le 25/8/84

A.M.F

A.T.M.F

Dernières Nouvelles: (26/8/84)

Des prisonniers Politiques des Prisons de Casablanca, Fes, Tetouan ont entamé des Grèves de la Faim Illimité.

Occupation par les Familles de Prisonniers du Ministère de la Justice a Rabat, des charges de polices ont eu lieu contre les Familles

Communiqué :

Nous les grévistes marocains de la faim , soutenus par les associations démocratiques en Hollande , solidaires avec des dizaines de détenus politiques au Maroc qui entament la grève de la faim depuis des semaines pour l'amélioration de leurs conditions de détention , et dont trois parmi eux ont trouvé la mort , suite à l'irresponsabilité des autorités marocaines , qui ont refusé de donner suite à leurs revendications légitimes et de leur apporter les soins nécessaires à temps , et qui persistent dans leur entêtement à les refuser à plusieurs de leurs camarades qui attendent dans le Coma , le même sort . Nous lançons un appel solennel et pressant à toutes les voix démocratiques et humanitaires à se soulever et à soutenir les revendications des détenus politiques au Maroc et de leurs familles . De même nous lançons le même appel aux autorités Néerlandaises de prendre leurs responsabilités morales au niveau diplomatique et d'intervenir auprès du régime du Maroc avant que ce soit trop tard .

De notre part , nous les grévistes de la faim en Hollande , solidaires avec les détenus politiques au Maroc , continuerons notre action jusqu'à la réalisation de leurs revendications .

Amsterdam , le 3 Septembre 1984 .

Ce communiqué a été envoyé au :

HOLLANDE :

Premier ministre .
Ministre des affaires extérieures .
Ministre de coopération .
Ministre de justice .
Ministre de santé .

MAROC :

Premier ministre .
Ministre des affaires extérieures
Ambassade du Maroc en DEN HAAG .
Ministre de justice .
Ministre de santé .

Comité Français d'Amitié et de Solidarité avec le Peuple Marocain

ADRESSE : 59, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI 75011 PARIS

Paris, le 30 Août 1984

APPEL A LA SOLIDARITE

Le Comité Français d'Amitié et de Solidarité avec le Peuple Marocain renouvelle de façon solennelle sa dénonciation de la situation tragique dans laquelle se trouvent les détenus politiques au Maroc.

Il aura fallu plusieurs morts, et des morts d'adolescents, pour que ces cris d'alarme aient un écho, pour que s'entrouve enfin la muraille de silence qui entoure les conditions de la répression.

L'opinion publique française découvre aujourd'hui avec stupeur le drame qui se joue dans ce pays pourtant si proche.

Seule une protestation massive de cette opinion publique, à laquelle tous les régimes sont sensibles, peut peut-être encore sauver des vies humaines.

Nous demandons instamment une enquête internationale sur les conditions d'arrestation et de détention, sur le non respect des droits de l'homme au Maroc.

Nous demandons à toutes les organisations de Jeunesse de France de manifester leur solidarité avec les étudiants, les adolescents, arrêtés, détenus et en danger de mort, au Maroc, par exemple en envoyant des télégrammes à l'Ambassade du Maroc ou par tous les moyens pacifiques qu'ils jugeront utiles.

Moulay DOURAIDI et Mustapha BELHOUARI sont décédés

Nari DAH, ACHAK et SKITI seraient décédés, d'après les dernières informations.

12 détenus sont dans un état grave, dont deux dans un état très critique: ANSARI Brahim, ELHARATI.

- ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE
- ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EN FRANCE
- ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE DISPARUS AU MAROC
- COMITES DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION AU MAROC

Paris, le 5/09/84

COMMUNIQUE

Après 63 jours de grève de la faim, des prisonniers politiques ont mis fin à leur action après avoir reçu l'engagement pour la satisfaction de leur revendication légitime.

Nous tenons, en premier lieu, à nous recueillir devant les trois victimes qui ont succombé face à une obstination criminelle du pouvoir marocain. Nous tenons à saluer les mères héroïques et les familles de grévistes qui ont livré un combat acharné pour briser le mur du silence et empêcher que leurs enfants périssent entre les mains des geôliers du régime marocain.

Par ces actions, les grévistes et leurs familles ont pu imposer certains de leurs droits et ils ont grandement contribué à faire reculer la barbarie et dévoiler la vraie nature de la politique des autorités marocaines, notamment dans le domaine des droits de l'homme.

Les sacrifices concédés sont hélas très lourds : en plus des TROIS MORTS, d'autres prisonniers sont toujours dans le coma et risquent de s'éteindre d'un jour à l'autre. Les séquelles gardées par des dizaines d'autres sont très graves et nécessitent des soins efficaces.

Devant ces faits, nous appelons l'ensemble des forces démocratiques à rester vigilantes.

Nous appelons à ce que des délégations juridiques et médicales, mandatées par des organismes internationaux, se rendent au Maroc pour enquêter sur l'état de santé des grévistes et le sort qu'il leur est réservé actuellement.

Sans cette vigilance, les prisonniers politiques se retrouveront encore une fois face à leurs tortionnaires.

Nous appelons à une action continue pour que les engagements des pouvoirs publics marocains soient tenus et pour que les droits de l'homme, universellement reconnus, soient enfin appliqués au Maroc, notamment en libérant tous les détenus politiques et syndicaux, en dévoilant la vérité sur les disparus et en permettant le retour des exilés.

GLOIRE A VOUS CAMARADES ET QUE VIVE EN NOUS A JAMAIS
VOTRE EXEMPLE HEROIQUE.

BELHOUARI MUSTAPHA



DOURAI DI MYBOUBKER



ELMESKINI ABDELHALIM